

**Chers lecteurs du quotidien digital Malikilé.** Pour des raisons techniques indépendantes de notre volonté, votre journal préféré n'a pas pu être diffusé ce lundi. Toute l'équipe de la rédaction vous présente ses excuses pour les désagréments causés et vous remercie pour votre fidélité. **La rédaction !**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 07 JUN 2022

# 1112

# Malikilé

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**Durée de la Transition**

## Le Sommet de la CEDEAO

## tergiverse, le Mali s'assume!



**Aide publique à la Presse : Bandiougou Danté**  
en toute transparence !



**Comité Stratégique du M5-RFP : Mme Sy Kadiatou**  
Sow jette l'éponge



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**06** Juin  
2022

### RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**311**

Nouveaux cas confirmés

**01**

Nouveaux guéris

**01**

Nouveaux décès

**00**

Au cours des dernières 24 H

**03** malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont  
**03** cas graves en soins intensifs  
**86** suivis à domicile

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**31 111**

**Guéris**

**30 260**

**Décès**

**735**

dont 40 font l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social



P.23



P.25



P.43



## / Une /

Durée de la Transition : Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume !

P.5

## / Brèves /

Mali : L'armée neutralise une trentaine de terroristes lors de ses offensives aéroterrestres  
Égypte : Le Chef d'Etat-major Général adjoint des Armées reçoit l'Attaché de défense égyptien  
Lithium de Goulamina : Un projet de haute facture mondiale  
Attaque qui a tué deux casques bleus : Le chef de la MINUSMA condamne avec la dernière rigueur

P.22

P.22

P.23

P.23

## / Actualité /

Lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre : Le Secrétariat Permanent équipé  
OAPI : Promouvoir les indications géographiques pour les produits made in Africa  
Aide publique à la Presse : Bandiougou Danté en toute transparence !  
Violences faites aux femmes : La société civile réclame l'adoption d'une loi  
Jeu et enjeux de la Dette : La CAD-Mali s'inquiète !  
PARADE Mali : Réorienter la coopération vers la Russie  
Comité Stratégique du M5-RFP : Mme Sy Kadiatou Sow jette l'éponge  
Gendarmerie Nationale : 20 directeurs d'enquêtes et 15 femmes prévôts du Sahel reçoivent leurs parchemins  
Denrées alimentaires de base : Fléchissement des prix internationaux des produits alimentaires  
Enseignants fictifs : Ibrahim Ikassa Maiga dans le collimateur des syndicalistes

P.25

P.26

P.27

P.31

P.32

P.34

P.35

P.38

P.39

P.40

## / Politique /

Contribution : Sacrée Russie !  
Lancement de la quinzaine de l'environnement à Bougouni : Prendre conscience, sensibiliser et s'engager  
Bakary Doumbia à « Mali Kura Taasira » : L'emploi et l'entrepreneuriat à bras le corps  
Mali : Quand le peuple se réveille  
Contribution : L'Intérêt national au Mali  
TRIBUNE : En Afrique, le pré carré fait sa mue  
M5-RFP : 2 ans après, à la croisée des chemins ?  
Cavale de Mariko : La crédibilité entachée !

P.42

P.43

P.45

P.47

P.49

P.51

P.52

P.53

## / Culture & société /

Aide-ménagères : Le calvaire des filles mineures venues des zones rurales

P.54

## / International /

Dette Africaine & Blockchain : Vers un système de financement plus équitable ?  
Oria Kije Vande Weghe (OIF) : « Non, Louise Mushikiwabo ne manœuvre pas pour faciliter sa réélection »

P.56

P.58

## / Sport /

Foot : Le FC Barcelone veut encore imposer une baisse drastique des salaires

P.59

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

**Siège :** Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

**Email :** ampikile@gmail.com

**Site Web :** www.malikile.com

**Contacts :** +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :** .....

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Karamako B. KEITA

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



**Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120  
80001122**



**+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**





# Durée de la Transition

## Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume !

Après un sommet pour rien, des mesures cosmétiques et beaucoup de tergiversations, le Mali a pris au pied de la lettre les recommandations de la CEDEAO pour s'assumer en fixant la durée de la Transition rectifiée à 24 mois sur lesquels trois mois ont déjà été consommés.

**B**ien sûr qu'il n'est pas question d'imaginer le communiqué final d'un sommet extraordinaire de Chefs d'Etat et

de Gouvernement se réduire à un RAS (Rien A Signaler). Mais franchement, fallait-il déplacer 10 Chefs d'Etat sur 12 (le Burkina -Faso,

la Guinée et le Mali étant suspendus) pour juste s'entendre dire que toutes les questions essentielles sont reportées à un prochain sommet. La nomination de Mahamadou ISSOUFOU, ancien Président de la République du Niger, en qualité de Médiateur de la CEDEAO pour le Burkina Faso, afin de faciliter le dialogue entre l'ensemble des parties prenantes ou encore la confirmation de Mohamed Ibn Chambas, en qualité de Médiateur de la CEDEAO pour la Guinée, pour significatives qu'elles soient, auraient pu attendre encore trois semaines.

Que s'est-il donc passé pour que le sommet de tous les espoirs, notamment pour le Mali, accouche d'un sourceau ? Le report des vrais débats, sorte de fuite en avant ou de pis-aller permettrait- il de résoudre les questions de fond posées par les transitions dans les trois pays suspendus à la suite de coups d'Etat militaires ?

Rien de moins sûr pour la Guinée qui va à son



rythme sans tenir le moindre compte des gesticulations de l'organisation communautaire. Et pour cause ! Ne dit-on pas au pays de Alasane Dramane Ouattara lui-même que « Cabri mort n'a pas peur de couteau ». Que pourrait en effet faire la brave CEDEAO contre le Guinée qui dispose d'une façade maritime et de sa propre monnaie. En termes clairs, contrairement à ce qui est arrivé au Mali et qui pourrait arriver au Burkina, un embargo ne serait possible qu'avec un blocus naval (Ha ! la grande rigolade !) et la BCEAO en peut violer aucun de ses textes pour geler des avoirs de ce pays

qui n'en dispose pas à son niveau. Cela reconnu, se pose une équation difficile pour la CEDEAO : comment acter son impuissance face à la Guinée et sa rigueur face au Mali et éventuellement le Burkina Faso ? Cette question, qui pourrait avoir une incidence sur la crédibilité de l'organisation voire sa survie se posera tôt ou tard.

En attendant, la déception est grande au Mali qui a accepté cette fois-ci d'envoyer une délégation ministérielle au sommet. Mais des demandes de complément d'informations ont tout capoté. Ce n'est donc que partie remise

pour la CEDEAO ? Mais pas pour le Mali qui a décidé de s'assumer sans plus attendre. En effet, tirant tous les enseignements des tergiversations de la CEDEAO, le président de la Transition Assimi Goïta a signé le décret N° 2022-0335/PT-RM DU 06 juin 2022 pour fixer la durée de la Transition à 24 mois pour compter du 25 février 2022. Cette date de référence, qui coïncide avec la fin des 18 mois de transition initialement arrêtée ne tombe donc pas du ciel. Il reste donc 21 mois de Transition qui prendra fin le 24 février 2023. C'est par rapport à cette date que par un compte à rebours les renseignements complémentaires demandés par le sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO pourraient être fournis. C'est dire que la fixation de la transition à 24 mois pleins dont 21 restants n'est ni un acte de défiance, ni une rupture. Elle est en totale cohérence avec les discussions en cours. Mais il reste à savoir si la CEDEAO entendra les choses de cette façon.

**EN ENCADRÉ :**

**LE DÉCRET N° 2022-0335/PT-RM DU 06 JUIN 2022**

**ET LE COMMUNIQUÉ FINAL DU SOMMET DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT SUR LA SITUATION AU MALI, EN GUINÉE, ET AU BURKINA FASO ACCRA, RÉPUBLIQUE DU GHANA - 4 JUIN 2022.**

■ Moctar Sow







ECOWAS COMMISSION  
COMMISSION DE LA CEDEAO  
COMISSÃO DA CEDEAO

## SOMMET EXTRAORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT SUR LA SITUATION AU MALI, EN GUINEE, ET AU BURKINA FASO

Accra, République du Ghana

4 juin 2022

### COMMUNIQUÉ FINAL

1. La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est réunie en Session extraordinaire, le 4 juin 2022 à Accra, en République du Ghana, sous la présidence de S.E.M. Nana Addo Dankwa AKUFO-ADDU, Président de la République du Ghana et Président en exercice de la Conférence.
2. Cette session extraordinaire a été convoquée dans le but d'examiner les récentes évolutions politiques intervenues au Mali, en Guinée et au Burkina Faso, depuis le dernier Sommet extraordinaire tenu le 25 mars 2022 à Accra.
3. Étaient présents à cette Session, les Chefs d'État et de Gouvernement ci-après, ou leurs représentants dûment mandatés :
  - **S.E.M. Patrice TALON**, Président de la République du Benin.
  - **S.E.M. Alassane OUATTARA**, Président de la République de Côte d'Ivoire.



- **S.E.M. Adama BARROW**, Président de la République de la Gambie.
- **S.E.M. Nana Addo Dankwa AKUFO-ADDO**, Président de la République du Ghana.
- **S.E.M Umaro Sissoco EMBALO**, Président de la République de Guinée Bissau.
- **S.E.M. George WEAH**, Président de la République du Liberia.
- **S.E.M Mohamed BAZOUM**, Président de la République de Niger.
- **S.E.M Muhammadu BUHARI**, Président de la République fédérale du Nigeria.
- **S.E.M. Macky SALL**, Président de la République du Sénégal.
- **S.E.M Faure Essozimna GNASSINGBE**, Président de la République Togolaise.
- **S.E.M Belarmino Monteiro SILVA** Ambassadeur de la République de Cabo Verde auprès de la République Fédérale du Nigeria.
- **S.E.Mme Francess Virginia ANDERSON**, Ambassadeur de la République de Sierra Léone auprès de la République du Ghana

4. Ont également assisté à cette session :

- **S.E. Dr Goodluck Ebele JONATHAN**, Médiateur de la CEDEAO pour le Mali, ancien Président de la République fédérale du Nigeria.
- **S.E.M. Moussa Faki Mahamat**, Président de la Commission de l'Union Africaine.





- **M. Jean-Claude Kassi BROU**, Président de la Commission de la CEDEAO.
- **M. Abdoulaye DIOP**, Président de la Commission de l'UEMOA.
- **M. Mahamat Saleh ANNADIF**, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS).
- **M. El Ghassim WANE**, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies au Mali et Chef de la MINUSMA.

5. Les Chefs d'État et de Gouvernement ont examiné le rapport présenté par **S.E. Dr Goodluck Ebele JONATHAN** sur la situation au Mali ainsi que les rapports de la mission d'évaluation de la CEDEAO au Burkina Faso et de la situation en Guinée, présentés par **M. Albert KAN-DAPAAH**, Ministre de la Sécurité Nationale de la République du Ghana, représentant **S.E. Shirley Ayorkor Botchwey**, Ministre des Affaires Etrangères et de l'Intégration Régionale du Ghana, Présidente du Conseil des ministres de la CEDEAO.

6. La Conférence a également examiné le mémorandum présenté par le Président de la Commission sur le déploiement de la Mission d'appui à la stabilisation de la Guinée Bissau et sur la situation financière des Missions.

7. La Conférence a salué la qualité des documents présentés et a pris note des recommandations qui y sont contenues.

#### **Concernant le Burkina Faso :**

8. Sur le plan sécuritaire, la Conférence prend note des efforts déployés par le Burkina Faso, malgré les nombreux défis auxquels il est confronté pour

reconquérir certaines localités, permettant ainsi le retour d'une partie des personnes déplacées internes et la réouverture de certaines écoles.

9. A cet égard, la Conférence encourage les autorités de transition à maintenir la dynamique engagée en vue de renforcer la sécurité dans le pays.

10. En ce qui concerne la situation humanitaire, la Conférence exprime sa vive préoccupation face à la détérioration de la situation par rapport à celle observée lors de la mission effectuée par la CEDEAO dans le pays en avril 2022. Elle appelle la Communauté internationale à renforcer son aide humanitaire au Burkina Faso.

11. La Conférence salue la décision ayant permis à l'ancien Président Kaboré de regagner son domicile et insiste pour qu'il bénéficie d'une liberté totale.

12. La Conférence réitère sa préoccupation concernant la durée de la période de transition fixée à 36 mois par les Autorités du Burkina, comme indiqué dans son Communiqué du 25 mars 2022. Partant, et conformément à la décision du Sommet extraordinaire du 3 février 2022, la Conférence :

- a. Réitère sa ferme condamnation du coup d'Etat du 24 janvier 2022.
- b. Décide de maintenir la suspension du Burkina Faso de toutes les instances de la CEDEAO jusqu'au rétablissement de l'ordre constitutionnel ;
- c. Demande la finalisation d'un chronogramme de transition acceptable ;
- d. Prend note de la correspondance en date du 31 mai 2022 provenant des autorités de Transition, dans laquelle elles marquent leur disponibilité et leur engagement à poursuivre le dialogue avec la CEDEAO en vue d'un retour à l'ordre constitutionnel dans les meilleurs délais ;



e. Décide, compte tenu de cet engagement, de poursuivre les discussions avec les autorités burkinabè sur la transition en vue de parvenir à un accord.

13. La Conférence décide d'examiner la situation du Burkina Faso lors de son prochain Sommet ordinaire du 3 juillet 2022.

14. Par ailleurs, la Conférence décide de nommer S.E. Mahamadou ISSOUFOU, ancien Président de la République du Niger, en qualité de Médiateur de la CEDEAO pour le Burkina Faso, afin de faciliter le dialogue entre l'ensemble des parties prenantes.

**S'agissant de la Guinée :**

15. La Conférence exprime sa vive préoccupation face à la détérioration de la situation sociopolitique dans ce pays, du fait notamment de l'absence d'un cadre de dialogue approprié entre le gouvernement et les acteurs politiques et de la société civile. La Conférence reste également préoccupée par la durée de la période de transition de 36 mois annoncée par les autorités de la Guinée.

16. En conséquence, la Conférence :

- a. Demande la finalisation d'un chronogramme de transition acceptable ;
- b. Appelle le gouvernement à mettre en place un cadre de dialogue approprié avec les acteurs politiques et de la société civile, afin de faire baisser la tension socio-politique et favoriser une transition pacifique ;
- c. Demande la poursuite des discussions sur les deux points précités ;



5

- d. Confirme la nomination de M. Mohamed Ibn Chambas, en qualité de Médiateur de la CEDEAO pour la Guinée ;
  - e. Exhorte le gouvernement à veiller au respect des droits humains de tous les citoyens guinéens et de s'abstenir de tout acte arbitraire contribuant à remettre en cause l'Etat de droit dans le pays.
17. La Conférence décide d'examiner la situation de la Guinée lors de son prochain Sommet ordinaire du 3 juillet 2022.

**S'agissant du Mali :**

18. La Conférence salue les efforts déployés par le Médiateur de la CEDEAO en vue de l'obtention d'un chronogramme acceptable et propre à assurer un retour rapide à l'ordre constitutionnel, conformément aux protocoles et aux décisions de la CEDEAO et de l'Union Africaine.
19. La Conférence décide d'inviter le Médiateur au Mali à poursuivre ses efforts en vue de finaliser les discussions avec les Autorités de Transition.
20. En outre, la Conférence décide de :
- a. Maintenir les sanctions imposées le 9 janvier 2022.
  - b. Poursuivre le dialogue dans le but de parvenir à un accord devant permettre la levée progressive des sanctions, à mesure que les étapes du chronogramme de transition sont réalisées ;
  - c. Appeler ses partenaires à accroître l'assistance humanitaire en faveur du Mali ;



6



21. La Conférence décide d'examiner la situation du Mali lors de son prochain Sommet ordinaire du 3 juillet 2022.

**Concernant la Mission d'Appui à la Stabilisation en Guinée Bissau (MASGB) et la situation financière des Missions de stabilisation :**

22. La Conférence a pris note du rapport de la Commission sur le déploiement de cette Mission en Guinée-Bissau, afin d'œuvrer à la stabilité du pays. Elle remercie les pays contributeurs de troupes (PCT) pour le soutien apporté, tout en prenant note de la situation financière des Missions de stabilisation.

23. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement expriment leur profonde gratitude à **S.E.M. Nana Addo Dankwa Akufo-Addo**, Président de la République du Ghana et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement pour son leadership qui a conduit au succès du Sommet.

Fait à Accra, le 4 juin 2022.



**LA CONFERENCE**

BT C/DLE  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple – Un But – Une Foi

DECRET N°2022 - 0335 /PT-RM DU 06 JUIN 2022  
FIXANT LA DUREE DE LA TRANSITION

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE L'ETAT,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Charte de la Transition ;
- Vu la Loi n°2022-001 du 25 février 2022 portant révision de la Charte de la Transition ;
- Vu le Décret n°2021-0361/PT-RM du 07 juin 2021 portant nomination du Premier ministre,

**DECRETE :**

Article 1<sup>er</sup> : La durée de la Transition est fixée à 24 mois, pour compter du 26 mars 2022 conformément à l'article 22 de la Loi n°2022-001 du 25 février 2022 portant révision de la Charte de la Transition.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 06 JUIN 2022

Le Président de la Transition,  
Chef de l'Etat,

Colonel Assimi GOITA

Le Premier ministre,

Choguel Kokalla MAIGA



**Issiaka Malien Lamda**

2 h · 🌐

**L'information selon laquelle la cedeao a exigé un PM neutre et un Gouvernement de mission au Mali est fausse. Le débat n'est même pas arrivé là-bas. Cela ni dans les négociations ni lors de la conférence. La cedeao n'exige qu'une durée et un chronogramme acceptables et raisonnables de la transition.**

## ■ Sambou Sissoko



S.E Muhammadu BUHARI, Président de la République Fédérale du Nigéria semble avoir pris les choses en main pour plus de rigueur dans le respect des textes. La CEDEAO joue de sa crédibilité dans la gestion de la crise malienne. La souveraineté nationale ne doit pas être un prétexte pour piétiner les règles et les principes de l'organisation sous-régionale. Soyons cohérents !



## ■ Gims De Willson



Une étoile malienne qui brille dans le monde des banques : toutes mes félicitations et continuez de nous rendre fière !

Une grosse timbale dans le top management de la Holding Boa (Groupe marocain BMCE). De nationalité malienne, Mamadou Igor DIARRA prend du coffre. Selon des informations exclusives obtenues par Confidential Afrique, le désormais ex-Directeur Régional des filiales BOA de la Zone de l'UEMOA, migre vers l'Afrique Centrale où il supervisera désormais la zone Afrique Centrale et où le groupe y détient 4 participations en capital: BOA RDC, BOA Rwanda, BCB (Burundi) et LCB BANK au Congo Brazzaville. Cette cooptation du brillant banquier malien, ancien ministre emblématique de son pays, entre

dans le cadre de la réorganisation stratégique et de la mobilité de la Holding BOA. D'après des sources bancaires autorisées, sa nomination devra faire l'objet d'approbation des autorités monétaires de tutelle de la CEMAC, conformément à la réglementation. La Commission Bancaire devra donner son quitus, juste une formalité d'usage.

Un challenge vers des niches de croissance dans la région L'Afrique Centrale sera la nouvelle base du banquier malien Mamadou Igor DIARRA, car, le Conseil d'Administration de cette banque l'a également nommé Administrateur Directeur Général. Un défi majeur pour le désormais ex-patron des filiales BOA de la Zone UEMOA qui devra rapidement développer la présence du Groupe dans les autres pays CEMAC où l'institution n'est pas encore présente à l'instar du Cameroun, du Gabon, de la Guinée équatoriale, du Tchad et la RCA) et de créer de nouvelles synergies en participant au financement du secteur privé et du développement des projets à haute portée sociale et économique.

Nonobstant ses fonctions aux postures stratégiques de Ministre des Mines, de l'Énergie et de l'Eau sous le régime Amadou Toumani TOURÉ et Ministre de l'Économie et des Finances sous Ibrahim Boubacar KEITA, après une carrière de grand cadre du secteur de la finance, PDG et DG de plusieurs banques de l'Afrique de l'Ouest (BDM, BIM, BOA-MALI ET BOA SÉNÉGAL, Mamadou Igor DIARRA va poser son baluchon à la tête des filiales Zone Uemoa Holding Boa, groupe BMCE BANK. Avec sa toute nouvelle casquette, il cumule les fonctions d'Administrateur Directeur Général de la Congolaise des Banques, une des participations de la BMCE dans la sous région. Un grand challenge pour ce puriste et performer banquier, la cinquantaine consommée afin d'étendre le réseau dans la sous-région.

Source: Confidential Afrique



## ■ Ibrahim Boubacar Yoro Maiga



#CEDEAO: Soit on revoit nos 24 mois pour la levée des sanctions ou on garde nos 24 mois et



les sanctions continuent.  
L'équation à deux inconnues est facile à résoudre, tu donnes une valeur à X pour connaître la valeur de Y.

## ■ Ammy Baba Cisse



« Les gens nous demandent de diminuer notre salaire. Qu'ils sachent qu'on a supprimé pour chaque membre du CNT les frais de carte téléphonique 100.000 FCFA » Aboubacar Sidick Fomba



« A la place de l'imam Mahamoud Dicko , j'allais dire l'orgueil des gouvernants maliens face à l'arrogance de la communauté internationale. Il fallait inverser les mots » Mohamed Bill Traore de Yerewolo Debout



« Qui a annoncé 24 mois incompressibles? Qui a envoyé une délégation à Faure? On ne peut pas parler de compressible» Modibo Mao Makalou



\*Appel de la CMAS lors de la conférence de presse sur le bilan des 2 ans du M5-RFP\*

\*Nous lançons un appel de rassemblement à l'endroit de tous les Maliens : Les autorités, les partis politiques, la société civile et les personnes ressources à se joindre à nous dans le cadre de la mise en place d'un pôle de réflexion et de propositions\*.

\*Cela conformément au manifeste de l'imam qui appelle toutes les filles et tous les fils du Mali pour un nouveau pacte républicain pouvant servir de solution de sortie de crise\*

\*Par conséquent, tous ceux qui se retrouvent dans cette vision, peuvent venir s'enregistrer au niveau du siège de la CMAS\*.

\*Youssef Daba DIAWARA, Coordinateur Général de la CMAS de l'imam Mahmoud Dicko\*.



## ■ Casimir Sangala



Un problème de freins pousse Mercedes à rappler près d'un million de véhicules dans le monde.

Un Sommet de l'Union africaine pour rien à Malabo suivi d'un Sommet de la Cedeao pour rien à Accra. Vivement une société civile africaine pour exiger une bonne gouvernance.

## ■ Bacary Camara



Boubacar Keita Maire ou ex-maire de la CVI? En tout cas, ce jeune edile continue de faire sans coup férir de la résistance, comme pour dire "J'y suis j'y reste".

Que peut-il bien se passer dans les jours et semaines à venir. Elu maire à la suite de la révocation du maire principal Alou Coulibaly Boubacar Keita 2e sur la liste d'élection de l'URD a démissionné quelques instants plus-tard( vendredi 20 decembre) de toutes instances de ce parti. Et depuis cette date, la bataille continue de faire rage entre lui et les élus URD. Nous reviendrons très largement sur

ce dossier.  
B.CAMARA/Le Phénix



**Alassane Ouattara** ✓  
@AOuattara\_PRCI

J'adresse mes chaleureuses félicitations à notre compatriote Jean-Claude Kassi Brou, Président de la Commission de la #CEDEAO, désigné futur Gouverneur de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (#BCEAO) au cours de notre Sommet.

## ■ Primature du Mali



La quinzaine de l'Environnement lancée aujourd'hui à Bougouni permettra entre autres de:

- partager les préoccupations environnementales avec les populations
- susciter les débats sur la désertification la protection des écosystèmes les changements climatiques
- contribuer à inverser les tendances de dégradation et à favoriser le changement de comportement.

"Se relever ensemble de la sécheresse" c'est le thème de la clôture de cette 23e édition dans le Banimonotiè



## ■ Nouhoum Koné



Vu sur le net  
Dans son audition devant la commission des finances de l'assemblée nationale française le 12.2.2020, le DGA de la Banque de France Bruno Cabrillac a admis que l'impression des billets de fcfa représentait 50% de leur activité. Sans franc cfa, finito! Mais ils diront qu'ils ne gagnent rien dedans...

Assemblée nationale

Concernant l'impression des billets, la Banque de France, à travers sa filiale, continue à imprimer des billets pour la zone euro. Elle imprime des billets pour un certain nombre d'autres pays. La BCEAO et la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) sont ses deux principaux clients extérieurs à la zone euro. Ils représentent plus de 40 %, voire même presque la moitié, de son plan de charge pour l'avenir. Ce sont des clients importants pour le futur de cette activité en France. Ils sont donc choyés commercialement afin de les garder.

Mme Olivia Gregoire, vice-présidente. Au nom de la commission des finances, je vous remercie pour vos réponses précises et étayées concernant un sujet certes lointain mais néanmoins important pour l'État français.

## ■ Présidence de la République du Mali

Bamako | 05 juin 2022 | #ŒuvresSociales  
10 nouveaux forages ont été inaugurés ce dimanche par la conseillère spéciale du chef de l'État. Ces 10 forages tous situés sur la rive gauche. Ce sont les écoles Inemassa Cissé de Niaréla 1er cycle, en commune 2 du district de Bamako, le Groupe scolaire ADF de Dielibougou,





L'École de Dioumanzana, le Groupe scolaire Mekin Sikoro, le Groupe scolaire de Korofina Sud, l'École de Ngomi, le Groupe scolaire de Sirakoro Doufing, le Groupe scolaire de Samé, l'École de Taliko Recasement et l'École de Kalabougou-vilkage, en commune III du district de Bamako. Partout ce sont des démonstrations de joie et de reconnaissance de la part des bénéficiaires. Quant à la représentante du donateur elle mis l'accent sur le bon entretien des forages ainsi octroyés dans le cadre des œuvres sociales du chef de l'État



## ■ Kassoum Thera



L'ambassadeur de Chine au Mali Chen Zhihong et la présidente de l'association humanitaire Al Barka Daraja Haidara ce dimanche au village de Gombala dans la région de Koulikoro



## ■ La Sentinelle



#Mali : Ukraine retire ses hélicoptères, au grand dam de la Minusma  
C'est au total six hélicoptères que l'Ukraine a réquisitionné à la mi-mai 2022, auprès de la société Ukrainian Helicopters qui étaient en service au sein de la Minusma...



## ■ Samba Gassama General



J'ai tellement entendu que c'est la France qui manipule la CEDEAO (à travers ADO et Macky Sall) contre le Mali, que j'ai sincèrement intégré ça comme une vérité incontestable, je suis donc étonné d'apprendre que ce sont les pays anglophones qui s'opposent aux autorités maliennes

## ■ Dr Djamila Ferdjani



"Un grand gâchis de temps, c'est de discuter avec des gens qui ne se préoccupent pas de la vérité ou de la réalité mais seulement d'avoir raison en leurs croyances et illusions. Avec eux, les discussions n'ont souvent pas de sens. Même si vous leur présentez toutes les

## ■ Serge Daniel



#Accra sommet ! Bye !Bye Accra ! --- RDV le 3 juillet prochain où le Président ghanéen, Président en exercice de la CÉDEAO ( ci dessous) passera le témoin





## ■ Ouverture Média - OM



OM INFO : #URGENT / Dossier Mali Jolies Dew

Selon une source, le procureur général de la cour d'appel de Bamako a décidé d'envoyer le dossier au pôle anti terrorisme pour blanchiment de capitaux et terrorisme sur les réseaux.

C'est monsieur Ladji Sara qui était procureur de la commune 5 et qui a connu l'affaire sur plainte d'une certaine Djeneba Sall.

Un juge anti terrorisme du tribunal de la commune 6 va prendre le relai du juge d'instruction de la commune 4. Selon nos informations, La commune 4 va être dessaisie pour le pôle anti terroristes.

Un collaborateur d'avocats dans le dossier nous confie que les avocats vont se battre pour que cela n'arrive pas.

Ce qu'on peut dire, ce que les choses se compliquent dans cette affaire. Car pour que la justice agisse ainsi, il faut qu'il y ait des choses assez graves dans ce dossier.

Ça risque d'être encore plus compliqué pour les personnes impliquées. Notre source dit qu'une société spécialisée en cyber sécurité a aidé le Tribunal de la commune 4 pour identifier les gens qui se cachent derrière la page.

À SUIVRE...



## ■ Ronal Guindo



\*Cette vie est éphémère\*

Cela fait déjà un an, jour pour jour, que notre Comédien humoriste Ronal Guindo alias \*Petit Dogon\* nous a quitté en nous laissant derrière lui une famille et des souvenirs traduits en vidéos pour vous accompagner dans vos moments de tristesse comme dans vos moments de joie...

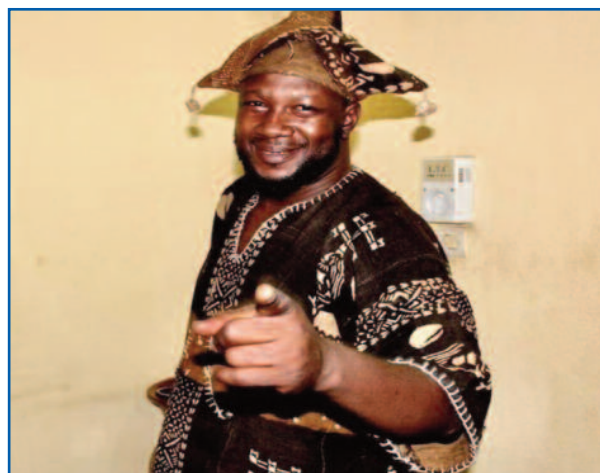
Un Comédien exceptionnel qui à travers son talent et sa qualité, parvenait à travers ses sketches faire rire et donner des conseils....

NB : Très cher ami, mon frère Ro, repose en paix. Le plus grand rêve que tu souhaitais vivre de ton vivant se réalise malheureusement derrière toi à savoir le Mali glorieux, la victoire sur les ennemis et le

respect pour chaque malien...

06 juin 2021 - 06 Juin 2022

Bachakin Dembele



## ■ Wakat Séra



Les travailleurs de la Loterie nationale burkinabè (LONAB) ont organisé, le lundi 6 juin 2022, une cérémonie de montée des couleurs au siège de la structure à Ouagadougou. Cela constitue «un acte patriotique», selon le directeur général, Emmanuel Désiré Thiamobiga Bamboada et le délégué du personnel, Ibrahim Lingani.



## ■ Kati 24



Coopération bilatérale : L'Algérie dans le couloir aérien des Armées.

Le Chef d'état-major de l'Armée de l'Air, le Général de Brigade Alou Boi Diarra a reçu la visite d'une délégation Algérienne conduite par le Général de Brigade Aérienne Cheblaoui Rachid. C'était le lundi 06 juin 2022 à l'état-major de l'Armée de l'Air. Cette visite du chef de la délégation Algérienne s'inscrit dans le cadre de la coopération bilatérale entre le Mali et l'Algérie. Elle contribue à la mise en œuvre des priorités de l'Armée de l'Air dans les domaines de la formation, de l'Entraînement et de la maintenance aéronautique.



■ Mali Actu



Les Aigles du Mali ont brillamment entamé les éliminatoires de la CAN «Côte d'Ivoire 2023» (23 juin-23 juillet 2023) en étrillant (4-0) les Diables Rouges du Congo ce samedi 4 juin 2022 au Stade du 26 Mars.



■ NIANG TV



INCROYABLE MAIS VRAI ! Par décret du 15 avril 2022, le lieutenant-colonel Damiba, président de la Transition, a augmenté de 145% les salaires des ministres et de 155% le salaire mensuel du Premier ministre. N'importe quel ministre burkinabé touche désormais 2 386 256 FCFA par mois, sans compter les autres avantages. Source: Jeuneafrique.com



malikile.com

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !







Préparez à **SUP MTI BENI MELLAL** votre carrière  
 d'**INGÉNIEUR** et de **MANAGER**

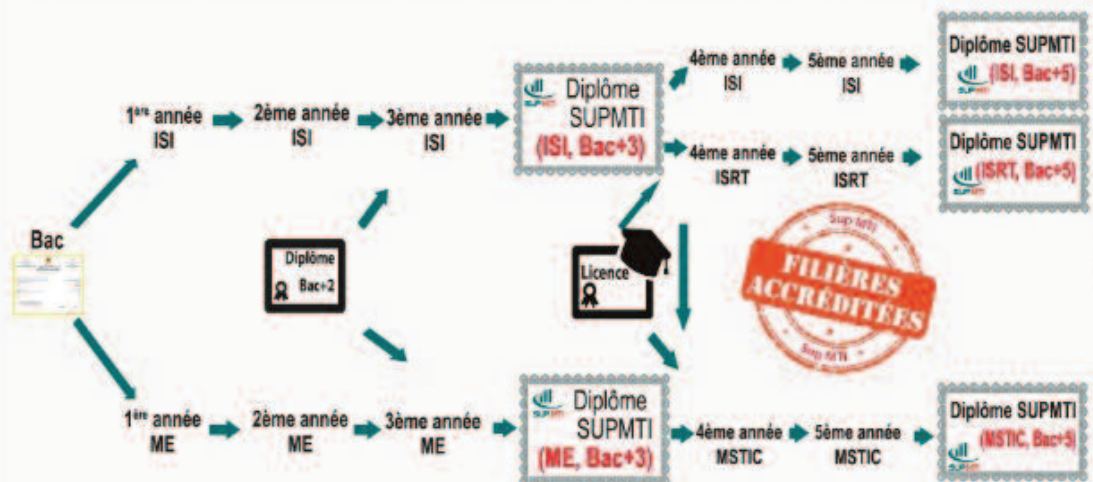
**ÉCOLE DE MANAGEMENT**

- Management des Entreprises (**ME Bac+3**)
- Management des Systèmes et Technologies de l'Information et de Communication (**MSTIC Bac+5**)

**ÉCOLE D'INGÉNIEURIE INFORMATIQUE, RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS**

- Ingénierie des Systèmes Informatiques (**ISI Bac+3**)
- Ingénierie des Systèmes Réseaux et Télécoms (**ISRT Bac+5**)
- Ingénierie des Systèmes d'Information (**ISI Bac+5**)

L'EXCELLENCE  
 PAR LA FORCE  
 DU GROUPE  
 DES ÉCOLES  
**SUP MTI**



**Diplômes Bac+3 et Bac+5**

Partenaires :



UNIVERSITÉ DE LORRAINE



Certificats Internationaux :



Microsoft



ORACLE

Nationalités des étudiants de **SUP MTI Béni Mellal**



Maroc



Côte d'Ivoire



Sénégal



Congo Brazzaville



Togo



Gabon



Niger

**SUP MTI BENI MELLAL**

**Contacteur au Mali**

Boulevard Hassan II,  
 Quartier Al Adarissa  
 (au-dessus du café voltaire)  
 (+212) 612 993 056

(+212) 5 23 42 22 33/34  
 hamidaitsaid@supmti.ac.ma  
 @supmtibm  
 @SUPMTIBeniMellal

D&D Consulting  
 HAMDALLAYE ACI2000, RUE 330, PORTE 10  
 +223 698883 05/82017575  
 mdoumbia1@yahoo.fr



**Mali : L'armée neutralise une trentaine de terroristes lors de ses offensives aéroterrestres**



L'armée malienne a annoncé avoir neutralisé une trentaine de terroristes au cours de ses dernières offensives. Malheureusement, deux soldats ont péri lors des affrontements.

« Les FAMA (Forces Armées Maliennes) ont réagi dans les actions aéroterrestres à une embuscade complexe sur l'axe Gossi – Gao cet après-midi avec un bilan provisoire de deux morts et 9 blessés côté FAMA, avec 2 véhicules détruits par des engins explosifs improvisés et du côté ennemi 7 terroristes neutralisés », a annoncé jeudi, le Colonel Mariam Sagara, Directrice adjointe de la Direction de l'Information et de Relations Publiques de Armées.

« Sur la base de renseignements précis reçus, les forces aériennes FAMA ont mené, dans la matinée du 27 mai 2022 aux environs de 6 heures, une frappe contre une base terroriste située à 03 km à l'Ouest du village de Serma, commune de Boni, région de Douentza. Le bilan de cette frappe fait état de 31 terroristes neutralisés dont des responsables recherchés », a poursuivi le responsable militaire.

Selon le Colonel Sagara, « les terroristes dans de multiples actions désespérées ont ciblé les populations civiles comme suit : Massacre des chevaux des paysans dans le cercle de Djenné, abus et menaces constatés sur les populations à Youwarou et à Tara, restrictions des mouvements des moyens de transport sur le tronçon de Douentza-Boni, abus sur les forains dans la foire d'Isseye dans le cercle Mondoro ».

Le Mali est confronté à de sérieuses attaques terroristes. Cette semaine, le pays a essuyé au moins deux attaques et deux agents de la Croix-Rouge ont également été enlevés par des hommes armés.

Source : beninwebtv

**Égypte : Le Chef d'Etat-major Général adjoint des Armées reçoit l'Attaché de défense égyptien**



L'Attaché de défense d'Egypte, le Colonel Mohamed Derwish Ali, basé à Abuja au Nigeria, a été reçu en audience ce vendredi 03 juin 2022 par le Chef d'Etat-major Général adjoint des Armées, le Général de Brigade Ousmane WELE.

C'était dans la salle de réunion de l'Etat-major Général des Armées et en présence du chef d'Etat-major de l'Armée de Terre, le Général de Brigade Felix Diallo, du chef d'Etat-major de l'Armée de l'Air, le Général Alou Boi Diarra, et de plusieurs autres officiers supérieurs.

L'objectif de la séance de travail est de redynamiser la coopération bilatérale entre les deux pays, développer une coopération militaire pour aider le Mali à relever les défis sécuritaires auxquels il fait face, vue l'expérience de l'Egypte dans la lutte contre le terrorisme et les crimes transfrontaliers.

Au cours de la rencontre, le Chef d'Etat-major Général adjoint des Armées a fait un petit exposé de la situation sécuritaire et l'historique de la coopération entre le Mali et le pays des pharaons. Il a abordé plusieurs axes de coopération avec l'Attaché de défense où l'Egypte peut accompagner le Mali. Notamment dans les domaines de l'entraînement, de la formation des unités commandos, des équipements et de la mise en place des camps de transit pour les troupes.

«Le pays des pharaons a de l'expérience dans le domaine des techniques de déminage, du traitement des pièges, de la manipulation des explosifs et de la maintenance des aéronefs », a fait savoir le Général de Brigade Wélé. Selon lui, les forces de défense et de sécurité veulent accroître leurs capacités dans ces domaines.

Le CEMGA adjoint a aussi sollicité le soutien de l'Egypte pour la déradicalisation des populations, la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme, car ce pays regorge d'expériences en la matière. Pour exemple, beaucoup d'imams maliens ont été formés dans le centre de formation ALAZAR.

De son côté, l'Attaché de Défense, le Colonel Mohamed Derwish Ali a rassuré que son pays va aider le Mali dans les domaines cités.

Le Chef d'Etat-major Général adjoint des Armées s'est dit très heureux et optimiste quant à l'accompagnement de l'Egypte en faveur du Mali. La rencontre a ainsi pris fin sur des échanges de présents

Source : Forces armées maliennes

Abonnez vous à votre journal numérique

**Malikilé**

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 2223 / Email : ampikile@gmail.com

Site : www.malikile.com

## Lithium de Goulamina : Un projet de haute facture mondiale



CEREMONIE DE LANCEMENT DE CONSTRUCTION DU PROJET DE LITHIUM DE GOULAMINA DANS LA REGION DE BOUGOUNI

Le lancement a été fait par le ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau, M. Lamine Seydou Traoré

Notre pays est résolument engagé dans le développement de nos ressources minières. La particularité de l'usine de lithium de Goulamina est qu'elle contribuera efficacement à booster la transition énergétique en fournissant des équipements qui seront utilisés dans l'énergie solaire vers la quelle notre pays est tourné afin de répondre à la demande en énergie dans notre pays, conformément aux orientations des Hautes Autorités de la Transition.

C'est tout le sens du projet de lithium de Goulamina, dans la région de Bougouni, dont la première pierre a été posée par le ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau, M. Lamine Seydou Traoré.

Le projet lithium de Goulamina est un projet de classe mondiale dont la construction sera de 24 mois et son exploitation est prévue sur 21 ans extensibles. Plus de 109 millions de tonnes de ressources minérales seront exploitées au taux 1,45% d'oxyde de lithium. Actuellement des forages sont en cours de réalisation pour pourvoir garantir l'exploitation.

### POUR DES BATTERIES DE QUALITÉ

Pendant sa première phase d'exploitation, l'usine de lithium de Goulamina sera de haute qualité avec une teneur en oxyde de lithium estimé à 6% et avec peu d'impuretés. Le produit sera transporté vers la Chine à travers la société Ganfeng pour sa conservation pour faire des batteries que qualité.

Ce projet ouvre notre pays à des investisseurs nouveaux pour des métaux utilisés dans le développement des énergies renouvelables, a expliqué le ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau. Une occasion de créer des emplois aussi bien dans la phase de construction que d'exploitation.

Pour cette phase de construction de l'usine, l'accent sera mis sur les emplois locaux et la création d'infrastructures hydrauliques et routières au bénéfice des populations, s'est réjoui le ministre qui a instruit à l'entreprise d'aller dans le sens de la mise en œuvre du contenu local, mais à travailler pour que très prochainement notre pays puisse disposer d'une unité de transformation de cette matière.

Le projet de lithium de Goulamina est développé par Leo Lithium Limited,

## Attaque qui a tué deux casques bleus : Le chef de la MINUSMA condamne avec la dernière rigueur



Bamako, le 3 juin 2022 – Le Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour le Mali et Chef de la MINUSMA, M. El-Ghassim Wane, condamne fermement l'attaque à l'engin explosif improvisé contre un convoi de la MINUSMA intervenue vendredi, près de Douentza, dans le centre du Mali. Cette attaque a tué deux Casques bleus et blessé un autre.

Le Représentant spécial exprime ses sincères condoléances aux familles des soldats tués, ainsi qu'à leur gouvernement. Il souhaite un prompt rétablissement au blessé. « Une semaine dure, très dure pour nous. On ne dira jamais assez la difficulté de notre tâche et l'extrême dévouement de nos Casques bleus », a ajouté le Représentant spécial.

Le Représentant spécial a rappelé que les attaques visant des casques bleus des Nations Unies peuvent constituer des crimes de guerre au regard du droit international. Il exhorte les autorités maliennes à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour identifier les auteurs de cet acte, afin qu'ils puissent être rapidement amenés devant la justice.

Le Représentant spécial réaffirme que les attaques lâches perpétrées par les groupes extrémistes n'entameront en rien la détermination de la MINUSMA à œuvrer à la mise en œuvre de son mandat en appui au peuple et au Gouvernement du Mali dans leur quête de paix et de stabilité. »

Source : MINUSMA

en collaboration avec Ganfeng Lithium. Ganfeng possède la plus grande capacité de production de lithium au monde. La participation de Ganfeng se matérialise par le financement, l'expertise technique et la garantie d'achat du concentré de spodumène de Goulamina, a expliqué le DG de Leo Lithium Limited, Simon Hay, qui a expliqué qu'il s'agit d'un projet qui sera classé dans le top 5 mondial des mines de production de spodumène, et sera le plus important en dehors de l'Australie.

Il se bâtit à un moment où la demande de lithium est énorme et croissante – le monde a besoin du spodumène de Goulamina pour alimenter les véhicules électriques du monde entier et contribuer à réduire le réchauffement climatique, a indiqué le patron de Leo Lithium Limited.

Source : Ccom/ MMEE



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

# La vérité sur la prestation de serment et déclaration de biens du Président reconduit

« Il n'y a pas de serment spécifique pour le président de l'OCLEI. Celui-ci est choisi parmi les membres de l'OCLEI. Moumouni GUINDO a prêté le serment de membre de l'OCLEI le 1er juin 2017. En tant que magistrat désigné par le président de la République, il fait partie des membres dont le mandat est reconduit d'office. Comme les cinq autres membres reconduits d'office, il n'a pas à renouveler son serment, celui de 2017 étant valable pour toute la durée des fonctions de membre. Comme il n'y a pas de serment spécifique au président, le renouvellement de son mandat ne l'oblige pas à prêter un serment (qui n'est pas prévu par les textes en vigueur).

Selon les textes maliens, la déclaration de biens est confidentielle. Par conséquent, publier une déclaration de biens est un manquement aux textes en vigueur ».



# Lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre : Le Secrétariat Permanent équipé

**L**a Cour du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile a servi de cadre, le week-end dernier, à une cérémonie de remise de véhicules et de motos au profit du Secrétariat Permanent de Lutte contre la Prolifération des Armes Légères et de Petit Calibre. L'événement était placé sous la présidence du ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Général de Brigade Daoud Aly Mohamméline, en présence des membres de son Cabinet, des Directeurs centraux, des Directeurs et Chefs d'État-major.

Pour la circonstance, le Secrétaire Permanent, le Colonel Adama Diarra a vivement remercié dans son discours le ministre Daoud Aly Mohamméline pour la disponibilité dont il fait preuve dans le cadre de sa mission. Selon lui,

la cérémonie, qui porte sur un lot de 04 véhicules et de 08 motos au profit de son service, procède du souci d'apporter un appui aux efforts que le ministre initie au quotidien pour assurer la sécurité des populations, et particulièrement celles des zones affectées par la problématique des armes légères.

Occasion pour le Colonel Adama Diarra de rappeler que lesdits moyens roulants, d'une valeur de 144 millions de FCFA, sont offerts par l'Ambassade du Japon au Mali dans le cadre d'un partenariat bilatéral entre nos deux pays. Il a remercié l'Ambassade du Japon pour sa volonté affirmée et sans cesse renouvelée d'accompagner les efforts du Gouvernement dans la sécurisation des personnes et de leurs biens.

Prenant la parole à la suite du Secrétaire Permanent, le ministre Daoud Aly Mohamméline a rappelé que la prolifération des armes légères et de petit calibre est une préoccupation majeure dans la sous-région Ouest-africaine et, plus particulièrement, dans la bande sahélienne. Selon lui, ces armes constituent une réelle menace à la paix, à la stabilité et à la prospérité des activités socio-économiques, car alimentant la criminalité, le terrorisme, les conflits inter et intracommunautaire et le banditisme sous toutes ses formes.

Il dira aussi que le Secrétariat Permanent de Lutte contre la Prolifération des Armes Légères est confronté à de multiples défis, dont celui de la couverture du territoire national à hauteur de souhait. Toute chose qui, selon lui, passe par la création et le renforcement de ses structures et l'acquisition de moyens roulants adaptés. Occasion pour lui donc d'exhorter le Secrétaire Permanent et l'ensemble de son personnel à faire bon usage de ces matériels précieux pour leur mission.

Une visite des véhicules et des motos, suivie de la remise symbolique des clés et un cocktail ont mis un terme à cette cérémonie.

■ Yama DIALLO



## OAPI : Promouvoir les indications géographiques pour les produits made in Africa



L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle était en conclave à Abidjan, avec les indications géographiques au centre des préoccupations pour le développement industriel et économique des pays africains. Sur les 17 pays membres de l'OAPI, la Côte d'Ivoire est le seul pays qui a accepté d'adhérer à l'Acte de Genève portant sur les indications géographiques. C'est bien la raison pour laquelle ce pays a été choisi pour abriter cette réunion.

Initiée par l'OAPI, avec le soutien de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et de l'Institut Français pour la Propriété Industrielle, cette rencontre avait pour objectif de renforcer les initiatives s'inscrivant dans le cadre de la promotion des indications géographiques en tant que pilier important du développement industriel et économique des pays membres, à travers la promotion et la consommation des produits qui en sont issus. Les indications géographiques font partie de

la grande famille de la propriété intellectuelle. Elles permettent d'attacher un produit à un pays et ainsi de le labéliser et de le protéger. Cela assure une traçabilité du produit qui peut accéder à tous les marchés, africain, européen, américain, etc. Le Mali y était représenté par le Secrétaire Général du Ministère de l'Industrie et du Commerce, M. Adama Yoro Sidibé, accompagné de la Directrice Générale du Centre Malien de Promotion Industrielle, Bocoum Fatoumata Siragata Traoré.

Cette réunion, faut-il le rappeler, intervient après celle du Comité national de labellisation des produits locaux en indications géographiques et marques collectives. Une Session co-présidée par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Mahmoud Ould Mohamed, et celui de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme, M. Andogoly Guindo. Elle a été l'occasion de valider les Cahiers de Charges et les projets d'arrêté de reconnaissance nationale du "Bogolan-Fini du Mali" et

du Sel Gemme de Taoudéni en indications géographiques.

La finalité recherchée étant de travailler à doter notre pays de moyens, voire d'outils et supports nécessaires à la valorisation des produits du terroir, à l'image de certains pays comme le Burkina Faso qui a mis un point d'honneur à labéliser son "Faso Dan Fani". Autrement dit, le Mali est fortement engagé aujourd'hui à la valorisation des produits du terroir comme "Bogolan-Fini du Mali" et du Sel Gemme de Taoudéni en indications géographiques.

Pour rappel, l'OAPI est un organisme intergouvernemental chargé de protéger de manière uniforme les droits de propriété intellectuelle sur les territoires des États membres, notamment par la délivrance de titres de protection des droits de propriété industrielle.

■ Yama DIALLO



## Aide publique à la Presse : Bandiougou Danté en toute transparence !

C'est peu que de dire que le passage du ministre de la Communication, de l'Economie numérique et de Modernisation de l'Etat, Harouna Touré, à l'émission « Mali Kura Taasira » de l'ORTM n'a pas laissé que de bons souvenirs au niveau de la Maison de la Presse. Le passage sur le soutien de l'Etat à la presse, point de friction entre l'Etat et la presse, a créé un quiproquo qui à l'origine des « accusations de détournements de 600

millions avancés par une certaine Presse suite à la rencontre du Premier Ministre Choguel Korkalla Maiga avec des éléments de l'ASEP, Association membre de la Maison de la Presse».

Piqué au vif, soucieux de son honneur et dans un souci de transparence, le président de la Maison de la Presse a tenu à « réaffirmer qu'il y'a une traçabilité de ces montants, des mandats et les copies des chèques remis aux or-

ganisations professionnelles concernées ». Et, dans un document présenté à ses confrères de la presse écrite et audiovisuelle, Bandiougou Danté a rappelé l'historique de l'aide publique à la presse, la législation y relative, les versements effectués au fil des ans, la répartition entre les organes médiatiques chaque fois que les fonds disponibles le permettaient et enfin les propositions d'indexer cette aide aux recettes de l'Etat.

**En encadré l'Exposé du Président de la Maison de la Presse sur la situation de l'aide à la Presse pour la période allant de 2018 à 2022.**

■ Yama DIALLO





# MAISON DE LA PRESSE DU MALI

Exposé du Président de la Maison de la Presse sur la situation de l'aide à la Presse pour la période allant de 2018 à 2022.

## I. Contexte et justification :

Dans le souci d'appuyer les organes de Presse (journaux et radios), les plus hautes autorités de la troisième république naissante ont jugé nécessaire d'accorder à la Presse une aide sous forme de subvention. Il faut rappeler que la conférence nationale de 1991, avait clairement exprimé le besoin d'instaurer une aide à la Presse indexée au budget de l'État pour promouvoir le professionnalisme dans les médias, favoriser l'enracinement de la démocratie et assurer le triomphe de la liberté d'expression par l'exercice d'une presse libre, indépendante et plurielle. Pour rappel, Le montant de l'aide à la Presse a été de 1996 à 2017, deux cent (200) millions. Jusqu'à l'an 2016, l'aide était totalement logée à la Présidence de la République. À partir de cette date, l'on a logé 90 millions à la Présidence et 90 millions au niveau du Ministère de la Communication.

Le présent exposé retrace les conditions d'affectation et d'utilisation des fonds destinés à l'aide à la Presse pour la période allant de 2018 à 2022.

## II. La répartition classique de l'aide à la Presse:

L'aide à la Presse concerne l'ensemble des organes médiatiques du pays notamment les journaux et les radios. Chaque année, le nombre des organes augmente de manière exponentielle.

Ces organes sont regroupés au sein de deux faitières principales : l'URTEL (Union des Radios et Télévisions Libres du Mali) pour les radios et l'ASSEP (l'Association des Éditeurs de la Presse Privée du Mali) pour les journaux.

En 2018, le Mali comptait plus de 350 radios et près de 200 parutions. Les 200 millions sont répartis équitablement entre l'URTEL et l'ASSEP et chacune d'elle contribue à hauteur de 15 millions au fonctionnement de la Maison de la Presse.

En d'autre terme, les 200 millions sont répartis comme suit : 30 millions pour la maison de la Presse, 85 millions pour l'ensemble des radios et 85 millions pour l'ensemble des journaux.

Cette répartition a toujours été faite par une commission instituée par un arrêté du Ministère de la Communication conformément au décret N° 03- 264 / P-RM du 7 juillet 2003.

Cette commission présidée par le Ministère de la Communication regroupe les représentants du Ministère de l'Administration Territoriale, de l'Économie et des Finances, du Conseil Supérieur de la Communication (actuel Comité National de l'Égal accès aux médias d'État), de la Maison de la Presse qui assure le secrétariat, de l'URTEL et de l'ASSEP.

La commission a siégé pour la dernière fois en janvier 2020 sous la houlette de M. Hassan DIOMBELE représentant le Ministère de la Communication et actuel Directeur général de l'ORTM.

## III. L'aide à la Presse au titre de l'année 2018 :

En 2018, le Département en charge de la Communication a alloué à la Maison de la Presse au titre du fonds d'aide à la Presse soixante-onze millions deux cent cinquante mille francs (71.250.000) CFA sur une prévision de 90 millions de francs CFA.

Pour l'année 2018, la Présidence de la république n'a rien mis à la disposition de la Maison de la Presse au titre du fonds d'aide à la Presse. Donc sur les 200 millions, seulement 71.250.000 FCFA ont été mobilisés, montant insuffisant pour un partage entre les organes radios plus de trois (300) et les journaux plus de deux cent (200) et la Maison de la Presse.

## IV. L'aide à la Presse au titre de l'année 2019 :

En 2019, le Département en charge de la Communication a alloué à la Maison de la Presse au titre du fonds d'aide à la Presse un premier versement de quarante-cinq millions de francs (45.000.000) CFA puis un second versement de quarante-cinq millions de francs (45.000.000) CFA sur une prévision de 90 millions de francs CFA.

Pour l'année 2019, la Présidence de la république n'a rien mis à la disposition de la Maison de la Presse au titre du fonds d'aide à la Presse. Donc sur les 200 millions, seulement 90 millions ont été mobilisés, montant insuffisant pour un partage entre les organes radios et les journaux.

Avec des montants très insuffisants à partager deux années consécutives (2018 avec 71.250.000 et 2019 avec 90 millions) ; le comité de Pilotage de la Maison de la Presse a sollicité et obtenu du Premier Ministre Docteur Boubou CISSE un appui de la Primature.

En effet, la Primature a fait une rallonge de 200 millions, à travers le Ministère de la Communication.

Alors en 2019, le fonds d'aide à la Presse est de 290 millions de CFA.

En effet, le Ministère de la communication a décidé de convoquer la commission en janvier 2020, sur la base des 290 millions et du montant viré en 2018 (71.250.000).

Donc la commission a siégé sur la base des 361.250.000 FCFA. Le montant a été réparti comme suit : 150 millions aux radios (URTEL) ,150 millions aux journaux (ASSEP). 61.250.000 à la Maison de la Presse. Cette commission a siégé en janvier 2020, au titre des aides de 2018 et 2019 sous la houlette d'Hassan DIOMBELE représentant le Ministère de la Communication et actuel Directeur général de l'ORTM.

Elle a regroupé les représentants du Ministère de l'Administration Territoriale, de l'Économie et des Finances, du Comité National de l'Égal accès aux médias d'État, de la Maison de la Presse qui assure le secrétariat, de l'URTEL et de l'ASSEP.

Pour les journaux, 167 ont postulé et tous ont bénéficié en fonction de leur périodicité et de leur régularité. Naturellement la solidarité et la clémence ont prévalu comme toujours.

Pour les radios, 304 ont postulé et chacune d'elle a bénéficié en fonction de la grille des programmes, de la régularité de la tenue des émissions, de la qualité des contrats de travail avec le personnel. Solidarité et clémence légendaires ont prévalu surtout que les critères ne sont plus adaptés.

## V. L'aide à la Presse au titre de l'année 2020 :

En 2020, le Département en charge de la Communication a alloué à la Maison de la Presse au titre du fonds d'aide à la Presse un premier versement de vingt un millions trois cent quatre-vingt-neuf mille huit cent francs (21.389.800) puis un versement de trente-trois millions huit cent quarante-trois mille sept cent cinquante (33.843.750) CFA soit un total de cinquante-cinq millions deux vingt-trois mille cinq cent cinquante francs (55.223.550) CFA sur une prévision de 90 millions de francs CFA.

Pour l'année 2020, la Présidence de la république n'a rien mis à la disposition de la Maison de la Presse au titre du fonds d'aide à la Presse. Donc sur les 200 millions, cinquante-cinq millions deux vingt-trois mille cinq cent cinquante francs (55.223.550) CFA ont été mobilisés, montant insuffisant pour un partage entre les organes radios et journaux.

Le Ministère n'a pas convoqué la commission.

Quid du versement des cinquante millions francs (50.000.000) CFA effectués en cette même année 2020 ?

En réalité, ces 50 millions de francs CFA n'étaient pas destinés à l'aide à la Presse au titre de l'année 2020. Ce montant était un appui de la Primature (sous la houlette de Docteur Boubou CISSE toujours) à la Maison de la Presse à travers le Ministère de la Communication dirigé par notre confère Yaya SANGARE, pour l'achat de matériels audiovisuels pour la Maison de la Presse, d'équipements pour les salles de conférences, de mobiliers de bureau. (Confer copie et libellé du mandat : AD N°2, objet prise en charge de l'appui financier pour l'acquisition de mobiliers de bureau, de matériels informatiques et audiovisuel au profit de la MP).

Pour rappel, tous les autres mandats sont libellés « prise en charge de l'aide à la Presse ».

## VI. L'élection d'un nouveau Comité de pilotage à la Maison de la Presse :

En janvier 2021, la Maison de la Presse s'est dotée d'un nouveau comité de pilotage sous la houlette de Bandiougou DANTE.

Sur les fonds d'aide à la Presse le nouveau comité de pilotage de la Maison de la Presse a hérité du précédent comité de pilotage les montants alloués à la Maison de la Presse en 2020.

## VII. L'aide à la Presse au titre de l'année 2021 :

En 2021, le Département en charge de la Communication a alloué à la Maison de la Presse au titre du fonds d'aide à la Presse un premier versement de trente-huit millions quatre cent quarante mille francs (38.440.000) FCFA puis un versement de quatre-vingt-dix-sept millions six cent soixante-dix-huit mille quatre cent francs (97.678.400) CFA. Ce dernier versement a été constaté en février 2022.

Donc un total de cent trente-six millions cent dix-huit mille quatre cent francs (136.118.400) CFA pour l'année 2021

Pour l'année 2021, la Présidence de la république n'a rien mis à la disposition de la Maison de la Presse au titre du fonds d'aide à la Presse. En 2021, le Ministère n'a pas convoqué la commission.

## VIII. L'aide à la Presse au titre de l'année 2022

En 2022, le Département en charge de la Communication n'a encore alloué aucun montant à la Maison de la Presse au titre du fonds d'aide à la Presse.

Pour l'année 2022, la Présidence de la république n'a rien mis à la disposition de la Maison de la Presse au titre du fonds d'aide à la Presse comme en 2018, 2019, 2020 et 2021.

Situation récapitulative de l'aide à la Presse 2018 - 2022

Années	Aide à la Presse	Observation
2018	361.250.000	Aide partagée en janvier 2020 entre 304 radios, 167 journaux et la MP par la commission présidée par le Ministère de la Communication
2019		
2020	50.000.000	Achats d'équipements pour la MP
	55.223.550	Insuffisant pour un partage
2021	38.440.000	Insuffisant pour un partage
	97.678.400	Insuffisant pour un partage
2022	0	Insuffisant pour un partage
Total	602.591.950	Montant total versé de 2018 à 2021

Ce tableau indique les 600 millions évoqués dans l'émission MALIKOURA TASSIRA du gouvernement de rectification et déclarés détournés par une certaine Presse.

Il faut signaler que la Maison de la Presse a produit un rapport confidentiel à la demande du Ministère de la Communication par lettre N°2022 - 0156 / MCENMA-SG du 14 avril 2022 avec ampliation, la Primature.

Le 20 avril 2022 déjà, le rapport était remis à la Primature et au Ministère de la Communication.

Les montants évoqués n'ont jamais été contestés par la Maison de la Presse. D'ailleurs la MP a toujours rappelé ces montants lors de nos différentes rencontres à la Primature et au Ministère de la Communication et à travers différentes correspondances.

C'est l'occasion de réaffirmer qu'il y'a une traçabilité de ces montants, des mandats et les copies des chèques remis aux organisations professionnelles concernées.

Tout le monde peut vérifier ces informations y compris des organes de contrôle de l'Etat. Nous ne sommes pas venus à la Maison de la Presse pour nous servir mais pour servir. D'ailleurs nous y travaillons bénévolement comme élus.

La Primature s'est toujours contentée de dire qu'elle ne peut pas réclamer des arriérés à la Présidence : 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 soit près de 500 millions. Ce montant est valable lorsque nous restons dans le schéma qu'une partie de l'aide est à la présidence et l'autre au Ministère de la Communication depuis 2017.

Au regard de tout ce qui précède, les déclarations du Ministre ne sont pas gratuites quand on sait que les émissions MALIKOURA TASSIRA sont savamment élaborées.

## IX. Interrogations sur la sortie du Ministre de la Communication dans l'émission MALIKOURA TASSIRA.

1. Pourquoi annoncer plus 600 millions d'aide à la Presse maintenant dans une émission censée faire le bilan de la « Rectification » de la Transition ? Rectification commencée en mai 2021.

Pour rappel le gouvernement de la rectification a juste un an et plus de 475 millions ont été payés, dépensés et justifiés avant le coup d'Etat

d'août 2020.

2. Quelles sont les motivations réelles pour un gouvernement de semer le doute dans l'esprit des journalistes contre la Maison de la Presse à un moment de précarité sans précédent ?

3. Pourquoi ne pas dire que c'est le département de la Communication qui convoque et assure la présidence de la Commission de répartition de l'aide à la Presse ?

4. Pourquoi ne pas dire que c'est à cause du caractère insignifiant des montants que la commission n'a pas été convoqué par le Ministère de la Communication ?

Pour rappel, depuis janvier 2020, le département de la Communication n'a pas pu convoquer la commission à cause de la faiblesse des montants alloués à la Presse (les plus faibles montants dans la sous-région), d'Afrique et assurément du monde.

Par courtoisie, nous n'allons pas avancer des montants des pays de la sous-région moins nantis que le nôtre et ayant moins d'organes que le nôtre.

5. Pourquoi ne pas dire que la Maison de la Presse n'a bénéficié ni de la Primature, ni du département de la Communication, depuis le début de ce qui convenu d'appeler par ses acteurs la rectification, un(1) franc CFA, même un litre de carburant, comme appui à la réalisation différentes activités comme celles du 13 février (journée mondiale de la radio), le 3 mai (journée mondiale de la liberté de la Presse), les différents ateliers de relecture des textes régissant les médias maliens, les formations organisées à l'attention des journalistes, animateurs radios, acteurs des médias sociaux etc.

6. Pourquoi ne pas évoquer les mille et une promesses non tenues du Premier Ministre de la rectification en faveur de la Presse ?

7. Pourquoi ne pas reconnaître que la rénovation de la Maison de la Presse est une initiative du gouvernement d'avant rectification même si l'administration est une continuité ?

8. Pourquoi ne pas évoquer l'entretien d'un petit groupe de journaliste et d'un nombre indéterminé de vidéos men à travers le monde au service du Premier Ministre ?

9. Pourquoi, utiliser les canaux de l'ORTM, membre à part de la Maison de la Presse pour diffuser des informations incomplètes ?

10. Pourquoi chercher à diviser davantage la Presse malienne à un moment où seule l'unité de la nation est recherchée par tous ?

11. Pourquoi ne pas démentir les accusations de détournements de 600 millions avancés par une certaine Presse suite à la rencontre du Premier Ministre Choguel Kokalla Maiga avec des éléments de l'ASSEP ? Association membre de la Maison de la Presse.

**X. Nos réponses :**

Nous sommes en droit de penser qu'il s'agit de représailles suite :

1. Au différend entre les Autorités de la Transition et la Maison de la Presse sur la question de l'élection des membres des organisations professionnelles à la Haute Autorité de la Communication (HAC).

2. Les contre-vérités du Premier Ministre devant le CNT et démenties par le Président de la Maison de la Presse

3. L'affirmation claire et nette par la MP de la célébration de la journée mondiale de la liberté de la Presse dans un contexte de précarité sans précédent. Journée largement médiatisée par la Presse natio-

nale.

Enfin, on peut ajouter le mépris affiché du Premier Ministre contre les forces démocratiques notamment la Presse et des Partis Politiques.

**X. Les perspectives et les défis actuels :**

**A. Différents projets de lois et de décrets au niveau du gouvernement**

1. Projet de loi portant régime de la Presse et délits de Presse
2. Projet de loi régissant l'accès à l'information
3. Projet de loi portant modification de la loi N° 02022- 019 du 12 mars 2012 relative aux services privés de communication audiovisuelle.
4. Projets de décret régissant la Presse en ligne
5. Projet de décret déterminant les conditions d'attribution et de retrait de la carte de Presse des journalistes professionnels
6. Projet de décret déterminant les conditions d'éligibilité, d'attribution et de gestion de l'aide publique à la Presse

**B. La question du troisième représentant des organisations professionnelles à la HAC : (Question sur la table de la Section Administrative de la Cour Suprême).**

**C. Du projet de décret déterminant les conditions d'éligibilité, d'attribution et de gestion de l'aide publique à la Presse**

Dans ce projet, il est proposé au gouvernement 0,025 % des recettes de l'Etat à l'aide à la Presse.

- Ce montant équivaut à 5 milliards de francs CFA d'aide par an
- A 0,02%, il correspond à 4 milliards de francs CFA
- A, 0,01 % il correspond à 2 milliards par an.

Cette aide indexée au budget de l'Etat ne dépendra pas de la volonté du Prince du jour. Mais de celle de l'Etat démocratique. En retour des conditions rigoureuses seront définies pour favoriser la promotion des organes les plus méritants (journaux, radios, Télévisions, Presse en ligne).

**XI. Conclusion :**

Notre défi n'est pas de nous salir, de nous laisser manipuler, de nous laisser diviser, de nous laisser dresser les uns contre les autres. Notre défi est de nous battre pour l'adoption des textes de la refondation de la Presse malienne qui sont déjà sur la table du gouvernement.

Ce combat est indispensable car l'histoire récente de notre pays nous a prouvé que même pour être Premier Ministre, il faut se battre. Pour terminer : Ko Premier Minisiri Choguel ka sabali, Ko Dan Tè Sabali laa.

Puisse Dieu sauver le Mali.

Bamako le 2 juin 2022

Le Président

Bandiougou DANTE



# Violences faites aux femmes : La société civile réclame l'adoption d'une loi

Les femmes du Mali ont fait une marche silencieuse, le vendredi 3 juin, pour dénoncer la recrudescence des violences faites aux filles et aux femmes. Elles sont parties du monument de la Paix au ministère de la Justice et des Droits de l'Homme à la cité administrative.

« Halte aux viols », « Femme victime, je te crois », « Pas d'empathie pour les bourreaux », « Stop aux violences faites aux femmes », « Non à la culture du viol ». Voilà quelques slogans que l'on pouvait lire sur les pancartes vendredi à travers Bamako, à l'occasion d'une marche de protestation contre les violences faites aux femmes et aux filles. En effet, ladite marche fait suite à un sursaut contre l'augmentation des cas de violences faites aux filles et aux femmes ces derniers temps. Il s'agit entre autres du meurtre non élucidé de la caporale Aiché Barry agent de la garde nationale, la trentaine, elle servait comme cheffe de poste de la BIM-SA en commune IV du district de Bamako ; l'assassinat de l'enseignante Ouattara Ramata Togola Directrice de l'école fondamentale 1 B du Groupe scolaire Kangaré à Sélingué ; le viol

d'une fillette de cinq ans dans la commune VI du district de Bamako par un individu mal intentionné non identifié pour ne citer ces exemples parmi tant d'autres.

Dans la foulée, nous avons donné la parole à quelques manifestantes qui ont exprimé leur désarroi face à cette situation.

Selon Touré Yayia, responsable du Fonds de solidarité nationale, cette marche a été initiée par un ensemble de femmes leaders, anciennes ministres, députés pour dénoncer les actes qui se sont déroulés ces derniers temps. « Il y a eu succession de violences, d'assassinats de tout genre qui nous ont fait révolter et on s'est dit qu'il faut réagir. L'objectif c'est que le gouvernement malien et le ministre de la justice puissent promulguer une loi dissuasive qui va permettre peut-être pas d'endiguer le mal

mais au moins de réduire toutes ces violences », a-t-elle déclaré.

De même, Kankou Sissoko, présidente des femmes du M5-RFP, a précisé que c'est suite au constat de succession d'une série de violences faites aux femmes qu'elles ont décidé de battre le pavé pour exprimer leur mécontentement ; « Nous avons remarqué que ces temps-ci que les femmes sont de plus en plus victimes de meurtres, viols, coups et blessures. Nous sommes venues dénoncer notre Ras-le-bol par rapport à cette situation. Nous demandons au gouvernement de prendre des mesures répressives par rapport à cette situation, il y a eu trop de victimes surtout du côté des femmes et des jeunes filles. Nous leur demandons d'adopter la loi sur les VBG », a-t-elle souhaité.

Quant à Kadidia Fofana, elle a attiré l'attention des autorités d'être plus regardantes sur les violences faites aux femmes. « Aujourd'hui, vous verrez qu'il y a beaucoup de femmes qui sont battues. Elles ne sont pas nombreuses celles qui peuvent lever la main pour protester. Nous attirons l'attention des autorités, qu'elles soient beaucoup plus regardantes sur les violences faites aux femmes. Qu'elles prennent des mesures dissuasives pour que d'autres n'empruntent pas le même chemin parce que cette main qui est sensé nous proté-



ger ne devraient pas être celle qui nous blesse encore moins celle qui nous ôte la vie », a-t-elle lancé.

### Remise de la déclaration des femmes du Mali au ministre Mamoudou Kassogué

Une foi à la cité administrative, les femmes qui ont tenu la marche se sont faites représentées par quelque unes qui ont été reçues par le ministre de la Justice et des Droits de l'homme Mamoudou Kadssoqué qui avait à ces cotés ces homologues de l'Education Nationale Sidibé Dedeou Ousmane et celle de la Promotion de la Femme et l'Enfant et de la Famille, Wadidié Founé Coulibaly. En effet, elles ont porté en leur connaissance la déclaration que les femmes du Mali ont élaboré.

Au sortir de la rencontre, Bintou Founé Samaké a fait savoir que le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme les a rassurés pour leur dire que le gouvernement est toute oreille avec les femmes pour pouvoir dégager les mécanismes et les procédures pour que de telles exactions ne se produisent plus au Mali. « **Le ministre Mamoudou Kassogué nous a informé sur toutes les procédures qui sont en cours notamment sur l'assassinat de la dame à Sélingué, sur la fuite du suspect Mohamed Haïdara et d'autres procédures qui sont en cours. Le ministre nous a rassuré que tous les jours il fait le point sur ces procédures qui sont en cours et d'ailleurs, il y a déjà des suspects qui ont été appréhendés. C'est un travail qui est fait et il nous dit de rester en contact avec lui pour suivre ces dossiers qui ont une attention particulière pour le gouvernement du Mali** », a-t-elle relaté.

Par ailleurs, elle a exprimé leur satisfécit suite à la rencontre. « Nous sommes satisfaites des différentes réponses qui nous ont été données parce qu'il faut se le dire la marche d'aujourd'hui n'avait pas été autorisée mais malgré cette interdiction nous avons été reçues par le gouvernement du Mali. Donc, cette une très grande satisfaction et notre message a été porté à qui de droit », s'est-elle réjouie.

■ Maffenin Diarra

## Jeu et enjeux de la Dette : La CAD-Mali s'inquiète !

Les concepts de la dette, les enjeux contemporains de la crise actuelle étaient au centre des débats organisés par la Coalition des Alternatives Africaines Dette et Développement (CAD-MALI) au cours d'un séminaire organisé en début juin. Les responsables de la Coalition des Alternatives Africaines Dette et Développement (CAD-MALI) en collaboration avec le Comité pour l'abolition des dettes illégitimes (CADTM-Afrique) était ainsi face à la presse, le vendredi, 3 juin 2022. Objectif : partager les recommandations du séminaire à la presse.

Il faut rappeler que du 1er au 2 juin 2022, la coalition des alternatives Africaines Dette et Développement et le réseau CADTM Afrique (comité pour l'abolition des dettes illégitimes), a organisé au Musée National de Bamako au Mali en présence de délégués venus du Burkina Faso, du Cameroun, du Maroc et du Togo un séminaire sur l'impact de la dette sur les droits humains et les alternatives possibles. Les principales recommandations assorties de ces deux journées sont entre autres de demander aux autorités de la Transition à encadrer strictement le recours à l'endettement et de protéger contre les dérives observées depuis plusieurs décennies en prenant en compte dans les différentes reformes, à adopter la question de la dette extérieure et

intérieure publique, de la microfinance dans la future Constitution malienne comme l'a fait l'Equateur et la Bolivie. Ainsi, on ne recourra à l'endettement public que dans les cas où les rentrées fiscales et les ressources issues de la coopération et de la réciprocité sont insuffisantes Il faudrait aussi veiller à ce que l'endettement public n'affecte pas la souveraineté nationale, les droits humains, le bien-être et la préservation de l'environnement. Les accords de renégociation ne contiendront aucune forme tacite ou écrite d'anatocisme ou d'usure, réduire le taux d'intérêt appliqué au sein des institutions des microcrédits de 24 à 4,23% comme l'on fait le Sénégal, la Cote d'Ivoire, la Guinée Conakry, le Niger et le Congo, transformer les tontines traditionnelles en système







d'épargne et de crédits autogérés à taux Zéro et non clientéliste, réaliser un audit intégral de la dette avec une participation citoyenne active pour l'annulation des parties illégitimes, illégales, odieuses et insoutenables, garantir une représentation équitable et équilibrée des pays en développement .

A l'entame de son intervention, le secrétaire permanent de CAD- Mali, Broulaye Bagayoko, dira que l'objectif du séminaire qui est de renforcer le niveau d'information, les capacités d'analyses de plaidoyer et de veille des organisations civiles maliennes en lien avec les droits humains. Pour le secrétaire permanent, «De manière spécifique, il s'agit d'analyser les stratégies d'influences, de veille et de plaidoyer des mouvements et des populations sur le système dette et de proposer des alternatives aux systèmes dette et microcrédits. L'engagement des décideurs politiques permettra d'intégrer la question de la dette publique dans la future constitution et procéder à l'audit afin d'abolir les dettes illégitimes et améliorer les conditions de vie des populations.

A en croire, Broulaye Bagayoko, le séminaire a traité les thématiques suivantes : la défini-

tion des concepts de la dette, les enjeux contemporains de la crise actuelle de la dette, l'échec des OMD et ODD , la dette publique et son impact sur les droits humains, les leçons du programme d'ajustement structurel, le lien entre la dette Africaine et la souveraineté monétaire, le lien entre la dette et les industries extractives, l'endettement et gestion de la dette publique au Mali, l'interaction de la dette souveraine et des crises climatiques dans les pays du sud et les politiques de microcrédits au Mali : pratiques et dérives.

Il a également souligné que la présentation des thématiques a été l'occasion de faire des constats probants. Il soutient que la stratégie adoptée par le gouvernement malien ne permettra pas au Mali de se libérer de l'esclavage de la dette. Cette stratégie consiste à maintenir la tendance actuelle, rallonger la maturité de la dette intérieure à 10 ans, maximisation des prêts concessionnels extérieurs de 30% contre 17, 2% actuellement et le recours aux emprunts commerciaux extérieurs », a-t-il déclaré.

Mieux, Broulaye Bagayoko, fera savoir que le Mali n'a pas respecté sa stratégie d'endette-

ment puisque si l'on se réfère à l'encours de la dette publique en fin 2021 qui était de 5521,82 milliards de FCFA soit 52% du PIB. « **Durant l'année 2021, en pourcentage des recettes budgétaires, il a représenté 35,7%. Nous constatons que ce pourcentage de la dette par rapport au PIB et des recettes budgétaires oblige le gouvernement à donner exactement les programmes d'ajustements structurels des années 1980 et 1990, la priorité au remboursement du service de la dette au détriment de la satisfaction des besoins fondamentaux de la population comme l'alimentation, l'éducation, la santé, l'eau, l'électricité, l'emploi, le logement et le travail décent. A cause du remboursement de la dette, l'Etat brade les matières premières et les terres agricoles en donnant l'exploitation aux multinationales qui violentent les citoyens** », a-t-il indiqué.

■ Ibrahim Sanogo



## PARADE Mali : Réorienter la coopération vers la Russie

L'organisation Partenariat Alternatif Russie Afrique pour le Développement Économique (PARADE-Mali) a organisé une conférence de presse le samedi 4 juin au Patronat. L'activité avait pour objectif d'inviter les décideurs africains particulièrement ceux du Mali à une réorientation diplomatique vers la Russie pour une Afrique souveraine et résolument porté vers le progrès. Car, selon ses dirigeants, « La fragilité des États africains est liée au manque d'équipements et de formation des forces de défense et de sécurité »

Face à l'échec des relations entre l'occident et l'Afrique, la nécessité d'un basculement géostratégique et géopolitique s'impose. Il s'agit d'opérer un véritable politique de partenariat et de diplomatie pour s'orienter vers la Russie », a déclaré le président de la coordination nationale de PARADE. PARADE est une organisation panafricaniste dont l'objectif est d'ouvrir les pays d'Afrique à la Russie. Elle a été créée en septembre 2021 et est présente dans 15 pays.

Pendant son intervention le président de la coordination nationale de PARADE Boukary Diarra a rappelé qu'au cours du sommet Russie Afrique de Sochi en 2019, Vladimir Poutine a fait du partenariat avec le continent sa priorité. Partenariat dans le domaine militaire, technique, agricole, éducatif et culturel. A cet effet, il a précisé que la Russie à travers l'URSS, historiquement présente en Afrique n'est pas en terrain inconnu. « A la différence de plusieurs partenaires, la Russie n'a pas de colonie en Afrique, elle n'a pas non plus de passé esclavagiste. Par conséquent, le vieux réflexe colonial et impérialiste propre aux occidentaux

comme l'arrogance la condescendance, la paternaliste, le tutorat et l'ingérence qui prévalent dans les rapports entre les Africains avec les anciennes puissances coloniales sont vite évacués pour laisser place à un partenariat gagnant-gagnant fondé sur les respects », a-t-il laissé entendre.

Aussi, il a expliqué que la fragilité des États africain est liée au manque d'équipements et de formation des forces de défense et de sécurité, ce qui les expose à l'insécurité et au terrorisme. « La signature d'accords militaires avec la Russie permettra à l'Afrique de disposer de matériels militaires de dernière génération, de bénéficier de soutien informationnel et une formation adéquate pour endiguer les déstabilisations et les ingérences intolérables et humiliante qui rythment son existence », a préconisé Boukary Diarra.

« Une Afrique affranchie du néocolonialisme et de la domination ne peut se concevoir que lorsqu'elle est militairement forte. La Russie, dans cette nouvelle reconfiguration géopolitique et

géostratégique qui s'installe et qui inaugure un monde multipolaire, est un partenaire -fiable, efficace et sérieux pour le continent longtemps bâillonné, humilié et exploité par les occidentaux », a déclaré le président de la coordination nationale du PARADE.

Par ailleurs, il a indiqué que les réalisations de la Russie dans le domaine de la science, de la médecine et de la physique sont exceptionnelles. « Le continent africain pourrait bénéficier de ces innombrables innovations travers un transfert de technologie qui lui a été toujours refusé par les puissances impérialistes. Il est également fondamental de rappeler que la Russie a soutenu beaucoup de pays du continent dans leur lutte pour l'accession à la souveraineté internationale », a-t-il fait savoir.

Pour sa part, Sidi Diakité, chargé de communication de PARADE Mali a encouragé les entreprises maliennes à tisser les liens de coopération avec les entreprises Russes. « Nous avons compris que le partenariat qui existe entre le Mali et la France est scellé sur un réflexe colonial. Donc, l'équilibre de la balance n'est pas du tout au rendez-vous raison pour laquelle nous invitons toutes les entreprises maliennes et africaines à s'intéresser aux entreprises Russes pour donner une économie beaucoup plus robuste en Afrique et au Mali », a-t-il proposé.

Ainsi, il a conseillé aux décideurs de réduire considérablement le partenariat qui existe entre le Mali et la France et de booster celui qui existe entre le Mali et la Russie.

■ Maffenin Diarra





## Comité Stratégique du M5-RFP : Mme Sy Kadiatou Sow jette l'éponge

**S**aisissant l'occasion du 2ème anniversaire du mémorable rassemblement au Monument de l'Indépendance de Bamako de la Troïka devenue mouvement éponyme de cette date, Mme Sy Kadiatou Sow, au nom de la plate-forme An Ko Mali Dron qu'elle préside et dont l'ancien Premier ministre Modibo Sidibé est membre éminent, a publié une Déclaration relative à la situation de crise au sein du Comité stratégique du M5-RFP. Après évoqué le besoin impérieux de la réorganisation du mouvement et passé au crible la gestion actuelle du M5-RFP caractérisée, selon Mme Sy, par la prise de « **décisions non consensuelles, l'abus d'autorité, la volonté de faire du CS une caisse de résonance du gouvernement...** », An Ko Mali

**Dron a déclaré « ne plus se reconnaître dans les décisions prises par le Comité stratégique et décide de mettre fin à sa participation au dit Comité ».**

Que fera désormais Mme Sy Kadiatou Sow qui n'est pas du genre à baisser les bras et Modibo

Sidibé dont le silence ne signifie point renoncement ? Ne disent-ils pas en conclusion de leur déclaration restés profondément attachés « à l'idéal du Malikura, aux objectifs du M5 » et leur « détermination à poursuivre avec toutes et tous les maliens le combat pour le véritable changement, le Mali Kura tant espéré ! ».

En encadré la « Déclaration relative à la situation de crise au sein du Comité stratégique du M5-RFP »

■ Moctar Sow





## **ANW KO MALI DRON**

### **DECLARATION RELATIVE A LA SITUATION DE CRISE AU SEIN DU COMITE STRATEGIQUE DU M5- RFP**

A la veille du 2<sup>ème</sup> anniversaire du M5-RFP, la plateforme **ANW KO MALI DRON** :

- rappelle la lutte héroïque du Peuple malien durant plusieurs mois pour parvenir à la démission du président Ibrahim Boubacar KEITA et son régime afin d'aboutir à l'émergence d'un Mali nouveau, MALI KURA;
- s'incline pieusement devant la mémoire des victimes des tueries des 10, 11 et 12 juillet 2020, des victimes civiles et militaires, maliennes et étrangères de la grave crise multidimensionnelle qui continue d'endeuiller notre pays et le sahel;
- prie pour le repos de l'âme des victimes, présente ses condoléances aux familles durement éplorées et souhaite prompt rétablissement aux blessés;
- rappelle la nécessité d'une évaluation périodique de la gouvernance de la Transition pour aider à la maintenir sur la trajectoire de la Refondation objet de la feuille de route du M5-RFP.

Cet anniversaire intervient dans un contexte marqué par une situation de crise au sein du Comité Stratégique du M5-RFP (CS)

Dans sa Déclaration Liminaire N°011 - CS/M5-RFP du 20 décembre 2020, lors de la Conférence de Presse sur la Vision de la Transition et la situation Sociopolitique au Mali, le Comité Stratégique du M5-RFP rappelait la nécessité de sa réorganisation, stigmatisait le risque d'arrêt du processus de changement et réaffirmait sa vision d'une Transition de rupture, ainsi que les conditions de réussite de la Transition. Le CS allait publier en avril 2021, dix propositions et 17 mesures.

Dans ce cadre, l'avènement d'un Premier Ministre et de Ministres issus du M5-RFP en juin 2021 a suscité un immense espoir de voir se concrétiser la vision de la Transition du M5-RFP.

Cependant, depuis un an, nombreux sont les maliens qui s'interrogent sur la capacité, la volonté des responsables du M5 de faire face, d'honorer ses engagements, sur la lisibilité du CS et sur celle du Mouvement lui-même.

On a pu même observer avec l'accession de son Président au poste de Premier ministre, que le CS du M5-RFP a rompu avec l'esprit de collégialité, de respect, de volonté de rassembler toutes ses entités autour d'un objectif commun.

Et cela, au moment où il était essentiel pour le Comité stratégique de repenser les objectifs et réajuster l'organisation du mouvement afin de la rendre plus cohérente, plus efficiente, pour :

- redonner du sens à l'action du CS,
- mieux porter les aspirations du M5,
- assurer la mission de veille du M5,
- une vision claire sur les perspectives de la trajectoire de la révolution citoyenne du M5.



Aussi, la plateforme **ANW KO MALI DRON** constate avec regret que la direction du Mouvement que constitue le Comité Stratégique, reste confrontée à une profonde crise de gouvernance interne ; crise désormais sur la place publique et cela, malgré toutes les tentatives de gestion à l'interne. Cette crise est caractérisée notamment par :

- la prise de décisions non consensuelles (entités) par le jeu de majorité mécanique
- le refus de débattre des questions graves qui ont progressivement remis en cause la cohésion et l'unité du M5- RFP, des préoccupations exprimées par des entités membres du CS, par cinq membres du CS : lettres des cinq, EMK, Diaspora, Jeunesse M5 ...
- la remise en cause par le président de décision prise par le CS : notamment la question du siège ;
- l'abus d'autorité : décision de suspension de certains membres du CS sous de fallacieux prétexte et obstruction à leur participation aux réunions du CS, malgré la décision de AKMD de maintenir son représentant
- la volonté délibérée de faire du CS du M5 une caisse de résonance du gouvernement : toute opinion différente est considérée comme une dissidence, un crime de lèse-majesté contre le Président du Comité, Premier Ministre ;
- la difficulté de mettre en œuvre l'évaluation périodique par le CS de notre feuille de route ;
- l'incapacité de l'équipe actuelle du CS de ressouder le M5 afin d'en faire une force politique capable de peser efficacement sur la refondation du Mali, pendant et après la Transition.

Constatant que le Comité Stratégique, au lieu de demeurer un cadre de réflexions, de prise de décision dans un esprit de collégialité, de respect et de volonté de rassembler autour d'objectifs communs, est devenu un instrument au service d'un homme et de son ambition personnelle.

La plateforme AKMD ne se reconnaît plus dans les décisions prises par le Comité Stratégique et décide par conséquent de mettre fin à sa participation au dit Comité.

AKMD reste profondément attaché à l'idéal du Malikura, aux objectifs du M5, et réaffirme sa détermination à poursuivre avec toutes et tous les maliens le combat pour le véritable changement, le Malikura tant espéré !

Bamako, le 2 juin 2022.

La Présidente

Mme SY Kadiatou SOW



## Gendarmerie Nationale : 20 directeurs d'enquêtes et 15 femmes prévôts du Sahel reçoivent leurs parchemins

L'Ecole de la Gendarmerie Chef d'Escadron Balla Koné a abrité, le vendredi 03 juin 2022, la fin d'une session de formation des directeurs d'enquêtes couplée à une mise à niveau de prévôts du Genre. C'était sous la présidence de l'Inspecteur en Chef de la Gendarmerie Nationale, le Colonel Youssouf Otto Diallo.

La première qui s'est tenue du 16 au 31 mai 2022 a vu la participation de 20 stagiaires dont un personnel féminin et 5 étrangers de la Guinée Conakry, du Burkina Faso, du Togo et du Niger. Ces stagiaires directeurs d'enquêtes se sont familiarisés avec des modules comme la direction de l'Enquête, le PC de l'enquête, la démarche intellectuelle de l'enquêteur, les principes généraux de l'enquête judiciaire, le directeur d'enquête et la presse, les exercices de simulations, entre autres.

Quant à la formation de la prévôté du genre, elle s'est déroulée du 23 mai au 03 juin 2022 et a concerné 15 femmes prévôts. Elle a porté sur le module d'engagement prévôtal, le terrorisme et le crime transnational organisé, la justice militaire, la protection des civils, le genre dans la prévôté, le traitement des vic-

times suspects et la présentation des traces et indices entre autres.

Ces deux formations ont été financées par la direction de la Gendarmerie Nationale en collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC), la Grande Bretagne, l'EUCAP Sahel et le G5 Sahel. Les 35 participants ont tous reçu des attestations qui sanctionnent la fin de ces formations. L'Inspecteur en Chef de la Gendarmerie Nationale, représentant le Directeur Général, le Colonel Youssouf Otto Diallo, a remercié les partenaires avant de les exhortés à la pérennisation de ce genre de soutien. Il a déclaré que dans le contexte actuel des enquêtes et des opérations, il urge que le personnel féminin soit plus que jamais associé aux opérations surtout la prévôté.

Aux stagiaires, le Colonel Diallo a expliqué que

recevoir une formation est une responsabilité. Il a souligné que des dispositions vont être prises pour faciliter le déploiement de ces prévôts sur les théâtres d'Opérations.

Le représentant du Directeur Général de la Gendarmerie a affirmé que c'est une fierté aujourd'hui pour la gendarmerie de faire la promotion du Genre. Pour les directeurs d'enquêtes, il a martelé que les connaissances acquises en tant qu'officiers leurs seront d'une importance capitale.

L'Inspecteur en Chef a invité les stagiaires à faire bon usage des connaissances acquises et leur a demandé de partager l'expérience de ces formations afin de toucher le plus grand nombre de gendarmes pour rehausser l'image de la gendarmerie en particulier et des Forces de Défense et de Sécurité en général.

Pour le représentant du directeur régional de l'ONUDC, la chargée de projet Femmes prévôts Anna Quarrey, l'objectif de ce projet au début en 2021 était d'avoir 15 prévôts féminins qui puissent répondre aux besoins de judiciarisation des opérations au Mali et intégrer une perspective genre dans les opérations pour les rendre plus efficaces. Elle pense aujourd'hui que cette initiative a été une réussite avec le dévouement de toutes les entités. Pour Mme Quarrey, le Mali est le premier pays à bénéficier de ce genre de formation.

Source : Forces Armées Maliennes





# Denrées alimentaires de base : Fléchissement des prix internationaux des produits alimentaires

**L'indice de référence montre une baisse des prix internationaux des huiles végétales et des produits laitiers, tandis que ceux du blé, du riz et de la chair de volaille sont en hausse. Les prix mondiaux des denrées alimentaires de base ont accusé une baisse modeste en mai pour le deuxième mois consécutif, bien que les prix du blé et de la volaille aient augmenté, rapporte l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). L'indice FAO des prix des produits alimentaires s'est établi à une moyenne de 157,4 points en mai 2022, soit un recul 0,6 pour cent par rapport à avril.**



**L'**indice, qui permet de suivre l'évolution mensuelle des prix internationaux d'un assortiment de produits alimentaires couramment échangés, était toutefois supérieur de 22,8 pour cent à sa valeur de mai 2021. De leur côté, les prix des céréales ont gagné 2,2 pour cent par rapport au mois précédent, sous l'effet d'une hausse des prix du blé, laquelle a été de 5,6 pour cent par rapport à avril et de 56,2 pour cent par rapport à l'année précédente. Pour le blé, les prix internationaux dont la moyenne n'était que de 11 pour cent inférieure à son niveau record atteint en mars 2008, on note une augmentation en réaction à une interdiction d'exporter annoncée par l'Inde et à des craintes relatives à l'état des

cultures dans plusieurs des principaux pays exportateurs. Cette évolution traduit aussi un abaissement des perspectives concernant la production de blé en Ukraine du fait de la guerre dans ce pays. Les prix internationaux du riz ont connu eux aussi une progression généralisée, tandis que les prix des céréales secondaires ont affiché une baisse de 2,1 pour cent, les prix du maïs accusant un recul plus important qui s'explique par la légère amélioration de l'état de cultures aux États-Unis d'Amérique, de meilleures disponibilités saisonnières en Argentine et le début imminent des principales récoltes de maïs au Brésil. L'indice FAO des prix des huiles végétales a subi un recul de 3,5 pour cent depuis avril,

sans cesser pour autant d'être nettement au-dessus de son niveau de mai 2021. On note une baisse des prix des huiles de palme, de tournesol, de soja et de colza, imputable en partie à la levée par l'Indonésie de son interdiction momentanée d'exporter l'huile de palme, à quoi s'ajoute la faiblesse de la demande mondiale à l'importation des huiles de soja et de colza au vu de leurs coûts élevés ces derniers mois. « Les restrictions à l'exportation créent des incertitudes sur les marchés et peuvent provoquer des flambées des prix et rendre ceux-ci plus volatiles ; la baisse des prix des huiles végétales témoigne des effets importants qu'entraînent leur levée et le retour à la fluidité des exportations », souligne l'Économiste en chef de la FAO, Máximo Torero Cullen. S'agissant des prix des produits laitiers, l'Indice a perdu aussi du terrain, avec un recul de 3,5 pour cent en glissement mensuel. Les prix du lait en poudre affichent la plus forte baisse, laquelle s'explique par les incertitudes du marché face à la poursuite des confinements liés à la covid-19 en Chine, tandis que les volumes soutenus des ventes au détail et la forte demande des restaurants dans l'hémisphère Nord ont empêché une chute importante des prix des fromages malgré l'affaiblissement de la demande mondiale à l'importation. De son côté, le sucre a perdu 1,1 pour cent depuis avril de ses prix, ce qui s'explique par une production exceptionnelle en Inde, venue rehausser les perspectives relatives aux disponibilités mondiales. La dépréciation du real brésilien par rapport au dollar des États-Unis et la baisse des prix de l'éthanol ont également accru la pression à la baisse sur les prix mondiaux du sucre. Pour la viande, la FAO note des prix atteignant un nouveau record, en gagnant 0,6 pour cent en mai, alors même que les prix de la viande de bovins sont demeurés stables et que ceux de la viande de porc ont reculé. La hausse de cet indice s'explique par une forte remontée des prix internationaux de la chair de volaille, sous l'effet des perturbations incessantes des chaînes d'approvisionnement en Ukraine et des cas de grippe aviaire récemment signalés, avec en toile de fond un essor de la demande en Europe et au Moyen-Orient.

Source : APA



## Enseignants fictifs : Ibrahim Ikassa Maiga dans le collimateur des syndicalistes

Lors du lancement du projet dénommé "Système Intégré de Gestion des Ressources Humaines des fonctions publiques de l'État et des collectivités territoriales", le ministre de la Refondation de l'État, chargé des Relations avec les Institutions, Ibrahim Ikassa MAIGA, a affirmé que 400 enseignants percevaient annuellement la somme de plus d'un milliard de francs CFA de façon indue. Dans un communiqué en date du 30 mai, les syndicats de l'Éducation signataires du 15 octobre 2015 ont invité le ministre à publier les statistiques relatives aux autres fonctionnaires fictifs. À défaut, ils exigent au ministre de présenter ses excuses.

Le mardi 24 mai 2022, le Président de la Transition, le Colonel Assimi GOITA, a présidé la cérémonie de lancement du Système Intégré de Gestion des Ressources Humaines des Fonctions publiques de l'État et des Collectivités territoriales (SIGRH) dans la salle des Banquets de Koulouba. Au cours de cette cérémonie, le ministre de la Refondation de l'État, chargé des Relations avec les Institutions, a affirmé dans son discours qu'ils ont détecté plus de 400 enseignants fictifs qui percevaient indûment plus d'un milliard de FCFA chaque année.

Aux dires du ministre, ce constat a été fait lors de la transposition qui a suivi l'adoption de la Loi n°2018-007 du 16 janvier 2018, portant Statut du personnel enseignant de l'Enseignement secondaire, de l'Enseignement fondamental et de l'Éducation préscolaire et spéciale.

Dans leur communiqué, les syndicats de l'Éducation signataires du 15 octobre 2016 se félicitent et rappellent que, n'eût été la lutte des enseignants, ces enseignants fictifs n'auraient été détectés.

Aussi, ils rappellent que lors des travaux de la commission chargée de la transposition de 2018, les syndicats de l'Éducation ont affirmé leur ferme volonté d'accompagner le gouvernement à lutter contre le fléau.

Toutefois, les syndicats de l'Éducation signataires du 15 octobre 2016 estiment que la cérémonie de lancement d'un projet dont les résultats seront communiqués et qui prendront en compte l'ensemble des fonctionnaires ne doit pas être une occasion pour porter du discrédit sur un corps.

En conséquence, les syndicats de l'Éducation signataires du 15 octobre 2016 dénoncent et condamnent ce qu'ils considèrent comme une attitude négative envers le corps enseignant et invitent le ministre à publier les statistiques relatives aux autres fonctionnaires.

Selon eux, le monde éducatif n'est pas le seul concerné par cette question. À défaut de publier les statistiques des fonctionnaires fictifs pour les autres corps, les syndicalistes exigent au ministre Ibrahim Ikassa MAIGA de présenter ses excuses en attendant les conclusions dudit projet.

« Les syndicats de l'Éducation signataires du 15 octobre 2016, réaffirmant leur engagement total pour un contrôle efficace des effectifs et une maîtrise de la masse salariale, invitent le gouvernement à éviter des propos tendant à indexer et à stigmatiser un corps et particulièrement le personnel enseignant.

Les syndicats de l'Éducation signataires du 15 octobre 2016 ne comprennent pas pourquoi les mauvais exemples sont pris sur les enseignants alors que des dignes et valeureux enseignants accomplissent dans des conditions extrêmement difficiles les tâches et les missions qui leur sont assignées au quotidien », peut-on lire dans le communiqué.

Par ailleurs, les syndicats de l'Éducation signataires du 15 octobre 2016 rappellent aux collègues que la défense de la fonction enseignante est un impératif pour tout enseignant et à ce titre, chacun doit se considérer comme un soldat pour la restauration de l'honneur et de la dignité de l'enseignant et de sa fonction. Il faut rappeler qu'en 2018, un contrôle physique effectué avait décelé 10 000 enseignants fictifs sur les 16 000 que comptaient les écoles communautaires.

PAR MODIBO KONE  
Source : Info-Matin





# Une cotisation payée est la garantie d'un droit certain



## L'INPS au service des assurés sociaux



INSTITUT NATIONAL  
DE PREVOYANCE SOCIALE



[www.inps.ml](http://www.inps.ml)



Email : [inps@inps.ml](mailto:inps@inps.ml)



[INPS.Mali](https://www.facebook.com/INPS.Mali)



[@INPS\\_Mali](https://twitter.com/INPS_Mali)

## Contribution : **Sacrée Russie !**



Celui qui opprime et fait trembler les faibles sait-il que secrètement, ceux-ci aimeraient le voir trembler à son tour ? Le Mali revient de loin, pris au piège à l'intérieur par des combattants terroristes et des politiciens corrompus, dans la sous-région par des voisins prêts à l'étouffer au besoin en violant des textes communautaires, sur le plan international par la France qui s'arrogeait le droit de parler en son nom à la tribune des Nations Unies. La résilience légendaire du peuple a mis à nu une évidence : les forts parmi les petits sont souvent petits parmi les grands. Il a suffi que le Mali fasse appel à la Russie pour que les choses apparaissent telles qu'elles sont en réalité, soutenues par l'histoire. Quelle était l'armée la plus puissante du 19ème siècle ? Celle de Napoléon. Qui l'a vaincue ? La Russie. Quelle était l'armée la plus puissante du 20ème siècle ? L'armée allemande d'Hitler. Qui l'a vaincue ? Encore la Russie. La guerre en Ukraine est venue confirmer des faits qui interpellent particulièrement les pays du Sahel. En effet, depuis huit ans que le G5 Sahel est créé, l'Europe n'a pas trouvé les ressources nécessaires à son fonctionnement alors qu'en quelques jours, elle a pu réunir des milliards d'euros pour l'Ukraine, composée il est vrai de

blancs aux yeux bleus, partageant le même espace. L'instabilité au Sahel n'est pas la préoccupation de l'Europe mais un moyen de pression pour soumettre des peuples affaiblis afin de faire main basse sur leurs ressources minières. C'est pourquoi, il y a aujourd'hui une adhésion populaire non feinte aux autorités de la transition sous la conduite de Assimi Goïta qui mérite son statut de héros national. Il avait pris le temps d'appeler tout le monde autour de la table des Assises Nationales de la Refondation. Beaucoup ont répondu à son appel. D'autres ont fait le choix contraire. Chacun doit s'assumer parce que les recommandations de ces Assises sont devenues le programme du Malikura. Le Premier Ministre Choguel K. Maïga lui aussi est devenu le choix du Président de Transition. Le peuple malien est pour le moment satisfait du couple le plus charismatique de la vie politique. N'est-il pas suspect dans ces conditions que le directeur technique, l'entraîneur de l'équipe adverse ainsi que quelques supporters zélés demandent avec insistance à Assimi de procéder à un remplacement au sein de l'équipe malienne ?

La crise avec la CEDEAO a été difficile mais elle a aussi fait du bien au Mali : renforcement

de la résilience nationale, regain de sympathie en Afrique et au-delà, mise au banc des chefs d'Etat de la CEDEAO et de la France, reconstitution d'une armée nationale professionnelle et conquérante grâce à la coopération avec la Russie, nouvelle espérance créée par la perspective du contrôle des ressources nationales dans un partenariat gagnant-gagnant. Quel homme politique responsable et futé ne paierait cher pour obtenir un tel résultat ? C'est pourquoi, pendant que les apprentis sorciers s'affairent, les grands esprits sont dans les projections et les choix futurs pour le pays. La République de Guinée, la Mauritanie et l'Algérie sont des partenaires privilégiés et stratégiques avec lesquels les échanges doivent être maintenus à hauteur de confiance. La Russie n'est pas un nouveau partenaire du Mali. C'est un partenaire de toujours trahi en 1992 par des dirigeants à la cécité politique avérée qui ont fini par détruire les fondements de l'armée nationale. Le Mali doit à ces pays sa forte résistance aux forces d'oppression dans son combat pour la liberté. Chacun doit se faire une raison.

Mahamadou Camara



# Lancement de la quinzaine de l'environnement à Bougouni : Prendre conscience, sensibiliser et s'engager

Le premier ministre Dr Choguel Kokala Maïga a présidé la cérémonie d'ouverture de la 23e édition de la quinzaine de l'environnement. C'était le dimanche 4 juin à Bougouni. Cette activité a été marquée par la présence du ministre de l'Environnement et du Développement durable, Modibo Koné et ses homologues, ministre du Développement rural, Modibo Keita et celui des Affaires religieuses et du Culte, Mahamadou Koné.

La Quinzaine de l'environnement est marquée par une série de manifestations de tous types, donne un cachet particulier à deux dates importantes pour la prise en compte de la dimension environnementale dans le développement socioéconomique. Il s'agit du 5 juin, Journée mondiale de l'environnement, dont le thème de l'édition 2022 est « Une seule terre » et du 17 juin, Journée mondiale de lutte contre la sécheresse et la désertification, sur le thème « se relever ensemble de la sécheresse ». L'objectif est de donner un visage humain aux problèmes environnementaux; d'amener les populations à devenir des agents actifs du dé-

veloppement durable et équitable, de faire comprendre que les communautés sont incontournables dans les changements d'attitudes, de comportements et de pratiques en matière de préservation et de restauration de l'environnement et d'adaptation aux changements climatiques et de promouvoir un partenariat pluridisciplinaire sur toutes les questions environnementales et de développement durable.

Prononçant son discours, le représentant du maire de la commune urbaine de Bougouni a déclaré que la dégradation de l'environnement constitue de nos jours une préoccupation au Mali. « Les enjeux et les défis qui y sont

liés illustrent à suffisance l'urgence qu'il y'a à investir dans les stratégies qui consiste à changer de comportement pour l'ensemble des acteurs. Car nous n'avons qu'une seule terre sur laquelle nous vivons et dans laquelle nous tirons l'essentiel de notre subsistance. Si nous n'agissons pas maintenant et tout de suite, le développement durable risque d'être un vain mot », a-t-il souligné.

De son côté, le représentant des partenaires techniques et financiers intervenant dans le domaine de l'environnement au Mali, Ermond Moukala a précisé que le thème de la journée mondiale de l'environnement, "une seule terre" est un simple constat. « Cette planète est notre unique demeure. Nous devons absolument préserver la priorité de son atmosphère, la richesse et la diversité sur terre, ses écosystèmes et ses ressources limités mais nous n'y parvenons pas. Nous en demandons trop à notre planète afin de préserver des modes de vie qui ne sont pas durables », a-t-il déploré.

En outre, il a révélé que la quinzaine de l'environnement est un moment de prise de conscience, de sensibilisation et d'engagement. « Une planète en bonne santé est indispensable tant pour ces habitantes et habitants que pour les réalisations des objectifs de développement durable. Elle





**nous fournit de la nourriture, de l'eau potable, et les médicaments, réduit le climat et nous protège des phénomènes météorologiques extrêmes. Il est donc essentiel de gérer judicieusement la nature et de garantir un accès équitable aux services qu'elle offre notamment, pour les communautés les plus vulnérables** », a-t-il conseillé.

A son tour, le ministre de l'Environnement et du Développement durable, Modibo Koné, a expliqué que le slogan « une seule terre » de la journée mondiale de l'environnement est un appel à la mobilisation pour la préservation des ressources limitées de Bougouni et une invitation pour opérer des changements transformateurs dans les politiques et dans les choix en vue d'un mode de vie plus propre, plus vert et plus durable en harmonie avec la nature.

Le slogan « **se relever ensemble de la sécheresse** » de la journée internationale de lutte contre la désertification et la sécheresse est une invitation à **accorder plus de regard aux territoires, sujets à la sécheresse** », a-t-il ajouté.

Par conséquent, il a indiqué que ces deux

thèmes devront être traduits en actions de sensibilisation et d'information aussi bien par les services techniques que par l'ensemble des acteurs nationaux tout le long de cette 23e édition de la quinzaine de l'environnement.

Le premier ministre Dr Choguel Kokala Maïga, a mis un accent particulier sur l'importance de la préservation de l'environnement pour les autorités de la transition. « Pour les hautes autorités de la transition, la question de l'environnement est essentielle tout comme la sécurité physique, la sécurité alimentaire, la sécurité environnementale est une condition

sine qua non d'une bonne vie, d'une vie saine du citoyen », a-t-il dit.

« **Nous sommes venus lancer un message au nom des hautes autorités de la transition. Pendant quinze jours, les yeux des maliens seront rivés vers Bougouni. Il est donc important que Bougouni montre au Mali que le choix de la région pour célébrer cet évènement est mérité. Il faut davantage mériter ce choix** », a-t-il conclu.

■ Maffenin Diarra





# Bakary Doumbia à « Mali Kura Taasira » : L'emploi et l'entrepreneuriat à bras le corps



**M**Bakary Doumbia, Ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle était l'invité de la 26ème émission débat de l'ORTM intitulé « Mali Kura Taasira ». Durant 30 minutes, à bâtons rompus, le Ministre Doumbia a pu répondre aux questions de nos confrères de l'ORTM et du journal L'AUBE sur ses missions et résultats obtenues depuis son arrivée à la tête de ce département. Nous vous proposons quelques grandes lignes de ce débat télévisé que nous avons pu suivre.

D'entrée de jeu, le Ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle a expliqué que son département à l'initiative et la responsabilité de diverses actions dont: la promotion et le développement de la culture entrepreneuriale, le développement de la formation professionnelle pour le renforcement de la compétitivité des entreprises nationales, l'élaboration et la mise

en œuvre des mesures visant l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes. « **En somme, ma mission est de favoriser l'accroissement des opportunités d'emplois, de faciliter l'accès à la formation et à l'acquisition de qualifications professionnelles adaptées au besoin de l'économie** » explique-t-il.

Il ajoute qu'à la faveur de la mise en place du Gouvernement dirigé par Dr Choguel Kokalla MAIGA, Premier ministre, Chef du Gouvernement en juin 2021, le département a pris le nom de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle. C'est dire donc que les plus hautes autorités considèrent l'entrepreneuriat comme un moyen d'accroître les opportunités d'emploi. Sur la base des orientations données au Gouvernement de Transition le 13 juin 2021 par le Premier ministre, le département a, dans une démarche participative et ouverte, déterminé le périmètre

de sa contribution à la réalisation des ambitions de la transition à travers les trois résultats dont le plus important porte sur les populations en milieu urbain et rural qui ont eu des opportunités d'emploi. Ce périmètre repose sur quatre éléments de stratégie, à savoir l'initiation de partenariat avec les autres départements ministériels et avec les organisations profession, la collaboration inter agences, la mise en œuvre des projets et programmes et l'initiation de nouvelles actions et enfin la redevabilité.

La transversalité de la question de l'emploi impose au département de travailler avec toutes les catégories d'acteurs et de partenaires au niveau desquels des possibilités et des niches d'emplois peuvent exister. C'est ainsi que le Ministre Bakary Doumbia expliquera que chaque année, il y'a plus de 300 000 jeunes sur le marché de l'emploi et il se trouve que l'Etat ne peut employer au maximum que 10 à



12% de ce nombre. Il faut donc s'occuper du reste. Leur travail consiste de faire en sorte entre autres que ceux qui peuvent être reconvertis dans d'autres domaines et également de développer des stratégies visant à maintenir les jeunes ruraux dans les villages pour travailler. « **Nous avons constaté chaque année que les universités du Mali mettent sur le marché beaucoup d'étudiants, mais avec des profils non scientifiques, ce qui fait que difficilement ils arrivent à avoir du boulot. Nous avons convenu avec le Ministère de la Recherche scientifique de travailler à la reconversion des étudiants qui sortent de grandes universités... Au Mali, la perception que les jeunes ont du secteur agricole est qu'il offre une carrière peu attrayant, faire du travail pénible toute la journée où les rémunérations sont faibles et il n'y a pas de considération sociale au bout. Donc les jeunes sont réticents à s'engager dans l'agriculture or c'est le secteur qui offre le maximum et d'énormes potentialités d'emploi. Pour cela, nous devons travailler sur la perception des jeunes à ce niveau et travailler avec le département du Développement rural pour avoir des convergences de politique agricole, des politiques d'emplois et de politique de formation professionnelle, y compris de politique d'éducation. C'est ainsi qu'on peut booster l'emploi en milieu rural... Nous voulons absorber le maximum de jeunes maliens et les aider à trouver un emploi...** » martèle le Ministre Doumbia.

Par rapport à la problématique de l'insertion des diplômés formés en langue arabe en particulier qui constitue une préoccupation majeure des plus hautes autorités, le Ministre dira qu'il y a eu un moment, ces diplômés se sont sentis oubliés. « **Mais le gouvernement de la Transition, sous l'impulsion des hautes autorités, a permis au département de mettre sous la table du Conseil des ministres les textes relatifs à la création, à l'organisation, aux modalités de fonctionnement et au cadre organique de la Cellule d'appui à l'Emploi et à la Formation professionnelle des Diplômés et Formés en langue Arabe (CEFORPA) et ces textes ont été adoptés. Ce qui fait que les arabophones ont une cellule arabe à laquelle ils peuvent s'adresser et qui a les moyens**

**de sa politique pour créer les opportunités d'emploi cette catégorie** » explique-t-il.

La redevabilité constitue un point clé de sa vision à la tête du Ministère de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, car selon le Ministre Bakary Doumbia « **Nous communiquons plus sur la culture de la redevabilité parce que l'État confie des ressources financières et humaines au département à travers le financement du citoyen malien. Il est important que nous qui gérons les ressources de l'État, nous rendons compte à l'État, mais la première étape est de rendre compte au département pour que le peuple le sache. Et ça aide l'entrepreneuriat parce que cela va maximaliser les ressources financières qui doivent être investis dans l'appui aux femmes, aux jeunes qui font de l'entrepreneuriat. Deuxièmement, de mieux cerner les résultats, parce que nous serons capables d'identifier quels sont les insuffisances aux regards des analyses des écarts qu'ils vont nous présenter. A partir de cela, nous allons faire des recommandations pertinentes pour que les agences et nous puissions recentrer nos tirs de manière à ceux que les organisations de femmes et de jeunes puissent bénéficier du maximum d'appuis. En clair, la reddition des comptes est un passage obligé pour pouvoir renforcer l'employabilité des jeunes et des femmes.** »

Au cours du débat, A la question de savoir ce qu'il faut noter à ce jour en termes de résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre des missions confiées à son département, le Ministre Doumbia répondra qu'il y a beaucoup de résultat par exemple au titre des résultats majeurs en termes d'employabilité : 3291 jeunes ont bénéficié des actions de renforcement de l'employabilité ; 5925 jeunes ont bénéficié des actions de développement de l'esprit d'entreprise ; 1 588 projets de jeunes ont été financés suite au partenariat avec l'UE Lux Dév ; 90 PME ont de bénéficié du financement ; 2996 emplois générés à partir des activités de promotion de l'auto-emploi ou de l'entrepreneuriat ; 654 personnes ont bénéficié de formation professionnelle dans différents corps de métiers dont 42,54 % de femmes ; 20 projets de formation a été financé au profit d'environ 1356

jeunes et femmes membres des associations et groupements professionnel d'artisans et du monde rural ; 785 Tonnes d'aliments bétails sont offerts à 3750 jeunes ruraux promoteurs des projets économiques pour atténuer l'impact socioéconomique lié à la COVID-19 ; 2000 jeunes ont été engagés dans le stage de formation professionnelle de l'APEJ au titre du 12ème contingent ; 36 projets de formation financés (FAFPA) au profit de 1855 actifs dont 1008 femmes pour un coût de 194 076 448 FCFA ; élaboration de 12 référentiels de formation et le renforcement des capacités de 200 formateurs de centres de formation professionnelle (CFP) et des instituts de formation professionnelle (IFP) selon l'approche par compétence (INIFORP) ; l'installation de 300 jeunes dans les filières riz, fonio, sésame et embouche dans le cadre du Projet, Contribution à l'insertion professionnelle et au Renforcement de la Résilience des jeunes en Milieu rural au Mali (Sikasso, Koutiala et Bougouni). A la fin du débat, le M Bakary Doumbia, Ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle a prodigué des conseils aux jeunes du Mali en les invitant à s'investir davantage dans le secteur agricole. « **Je tiens à dire aux jeunes du Mali que la situation est très difficile, mais il y a des opportunités surtout dans le monde rural, dans le secteur agricole. Il faut que les jeunes comprennent qu'on peut véritablement entreprendre en milieu rural, on peut produire et qu'on peut devenir un entrepreneur agricole. Si vous regardez autour du Mali qui est un pays central avec beaucoup de frontières et tous ces pays ont besoins des produits agricoles du Mali, il suffit seulement qu'on s'organise pour produire suffisamment. Les jeunes doivent être les premiers sur ce chantier, ils ont la force et l'intelligence. Les jeunes ne doivent pas se décourager, croire en eux d'abord, de croire en nous qui sommes aujourd'hui à la tête du pays et de penser que le Mali en tant que pays agricole offre de nombreuses potentialités dans le secteur agricole et qu'il faut retourner à la terre... Beaucoup de jeunes ont déjà compris...** »

Bokoum Abdoul Momini

## Mali : Quand le peuple se réveille



**A**près trois décennies d'une gestion paternaliste et clanique du pouvoir par une oligarchie ploutocratique, le peuple malien est-il plus épanoui qu'en 1990 ? Rien n'est moins sûr. Se cachant derrière des élections tronquées à souhait, l'élite politique n'a fait qu'entretenir, mandat après mandat l'illusion démocratique. Sous le poids de l'arbitraire et de scandales à répétition au sommet de l'Etat, les forces vives ont fini par sonner la fin de la récréation en mettant fin au régime d'IBK, le dernier des mohicans de la 3ème république.

### CEUX QUI OUBLIENT LEUR PASSE SONT CONDAMNÉS A LE REVIVRE

On a vu certains acteurs du mouvement dit démocratique se réunir à la « Pyramide du souvenir » pour selon eux commémorer les trente années de la révolution de mars 1991. Les témoignages ont été parfois poignants. Entre les demi-vérités et les demi-mensonges, un pan de voile est tombé sur le rôle et la responsabilité des uns et des autres dans la débâcle actuelle du Mali. Et plutôt que de faire un « mea culpa » salvateur, on a vu quelques paps s'exhorter à reprendre le flambeau de la lutte,

les mêmes qui font une poussée d'urticaire chaque fois qu'on dit du bien de l'équipe dirigeante actuelle, oubliant que c'est la lutte des clans au sein de l'ADEMA et le fameux accord de partage des ressources qui en a résulté qui ont ouvert la voie à la grande corruption et la promotion des non-valeurs. En réalité, toute la doctrine des acteurs politiques du mouvement démocratique s'est bâtie sur un grand paradoxe qui ne fait plus recette : la diabolisation à outrance de Moussa Traoré présenté comme un dictateur sanguinaire et la victimisation. Et pourtant, l'ADEMA d'Alpha Oumar Konaré n'a pas dédaigné la dépouille chaude



de l'UDPM de Moussa Traoré, choisissant de passer par pertes et profits le fameux « koadjè » longuement scandé à l'époque, court-circuitant au passage le CNID de Mountaga Tall dont c'était le cheval de bataille. L'ADEMA et d'autres partis de la même galaxie ont ensuite flirté et mangé avec tous les régimes jusqu'à la chute d'IBK. L'échec de cette politique du ventre est patent et a montré que le salaire du péché, c'est la mort. Une nouvelle race d'hommes politiques est en train d'émerger, soutenus par les jeunes maliens de l'intérieur et de la diaspora, longtemps anesthésiés qui se réveillent et commencent à croire en l'avenir. Assimi Goïta incarne naturellement le désir de changement de cette jeunesse panafricaniste et des réseaux sociaux dont la phobie hante les couloirs de nombreux palais présidentiels. Désormais, en Afrique et même au-delà, on parle de l'exemple malien, confirmant que le choix du chef peut changer le destin d'un pays. En effet, Choguël et Diop pour ne citer que ces deux cas, étaient membres du gouvernement sous IBK. Les mêmes sous le leadership de Assimi Goïta sont devenus des lions doublés de techniciens chevronnés. En vérité, n'importe qui ne peut être le président d'un pays comme le Mali et cela doit se savoir depuis la sélection des dossiers de candidature.

### LA RECHERCHE DU POUVOIR UNIT, L'EXERCICE DU POUVOIR DIVISE

La chute du régime d'IBK a été le résultat d'un

ensemble de facteurs assez bien structurés. Le M5-RFP a été conçu et préparé pour devenir une vraie machine de contestation dont le travail a été parachévé par l'Armée. Tout s'est apparemment bien déroulé jusqu'à la mise en place du 1er gouvernement de transition. La CEDEAO a exigé une transition civile mais les jeunes militaires réunis au sein du CNSP savaient qu'il leur fallait garder la main pour éviter une rechute. Dans un premier temps, un officier à la retraite a été proposé à la tête de la transition. La Primature échoit alors à Mactar Ouane qui aurait été proposé par l'une des figures les plus emblématiques du M5-RFP, l'iman Mahmoud Dicko. Donc, ni le président, ni le vice-président, ni le premier ministre de transition n'étaient membres du M5-RFP qui a pourtant été la véritable force de frappe ayant eu raison du régime. Pendant ce temps, la France conduisait le bal dans le Sahel mais aussi au sein de la classe dirigeante. Le test-piège pour Bah N'Daw sera la dissolution du CNSP et, lorsque la Russie est sollicitée par le ministre de la défense, l'émoi gagne Paris qui convoque le président de transition pour lui donner des instructions. Les jeunes militaires sont dans le viseur et, en bons stratèges sûr de leur fait, ils anticipent en remettant Bah N'Daw au placard. Assimi Goïta prend alors les commandes et la connexion avec le M5-RFP est vite rétablie. Dès que Choguël K. Maïga prend les commandes comme Premier ministre, le Mali redevient comme par miracle un autre pays : discours mémorable aux Nations Unies, rapprochement avec la Russie, renvoi

de l'Ambassadeur de France, dénonciation des accords de défense avec la France. L'armée équipée et requinquée vole de victoire en victoire, malgré l'embargo décrété par la CEDEAO. D'anciens responsables politiques trainant des casseroles trop bruyantes et en rupture de ban ont trouvé asile dans un pays voisin. Ceux restés au Mali font profil bas ou rasent les murs. Le Mali désormais placé sous le paratonnerre russe semble quasiment intouchable. La tentative d'isolement et d'étouffement a tourné au vaudeville pour les chefs d'état de la CEDEAO, doublement piégés par la France, désormais à la recherche d'une sortie honorable. A la surprise générale, les maliens sont parvenus à brouiller toutes les cartes en renversant une situation fortement compromise à leur profit. Le petit marteau est en train de casser, dans le calme et la sérénité tous les gros cailloux à la grande joie des populations qui se sentent revivre.

Depuis la fin du régime de Modibo Kéita, le Mali attendait une véritable révolution prenant en compte la souveraineté et les préoccupations nationales. Le peuple est aujourd'hui un acteur écouté parce que Assimi a sorti le pouvoir de la mare aux crocodiles. Quand la calvitie arrive dans une contrée désertée par les vieux, elle s'installe sur la tête des jeunes. Au Mali, la sagesse a choisi son camp.

Mahamadou Camara



## Contribution : L'Intérêt national au Mali

La politique étrangère de tout État ambitieux est organisée autour de la défense de ses intérêts, en d'autres termes, il s'agit d'assurer la protection des citoyens partout où ils se trouvent tout en assurant la défense du territoire national.

Cela impose une bonne coordination entre l'outil militaire et l'outil diplomatique. Il s'agit également de doter la nation de capacités économiques pouvant lui assurer sa prospérité sur le long terme. Ces engagements doivent être réalisés avec une grande détermination, car la scène internationale est non seulement « anarchique », car elle est aussi dominée par une logique de compétition perpétuelle entre États. La logique compétitive domine prioritairement les relations entre États voisins ce qui impose une grande vigilance.

A cet effet, il est important de rappeler que le Mali partage près de 7400 km de frontières avec ses sept voisins (Algérie, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mauritanie, Niger, Sénégal). Cela impose au pays une posture hautement stratégique dans la perspective de défendre ses intérêts, surtout sur des territoires potentiellement riches en ressources agricoles et minières.

Définir l'intérêt national consiste donc à prendre en compte les capacités internes et externes d'un État à valoriser et à vulgariser ses atouts naturels et culturels, à établir un marché prospère, à protéger ses citoyens au sens large et à sanctuariser son territoire national. Ce n'est donc pas fortuit si la politique étrangère relève en général du domaine du Chef de l'État qui en fixe le cap en fonction des intérêts vitaux de la nation. C'est pourquoi, le Premier discours de tout nouveau Président est analysé avec la plus grande attention, car il définit l'ambition de l'État au service du pays en fixant les priorités devant assurer la survie du pays et la prospérité de la nation.

Il s'agit fondamentalement de tracer la voie de l'avenir en se dotant non seulement de capacités internes, mais également de la liberté à pouvoir choisir ses alliés en fonction des objectifs sécuritaires et économiques tout en se tenant compte de l'histoire des relations internationales.

Le débat autour de l'intérêt national reste un



sujet tabou dans la plupart des pays africains. Les décideurs du continent africain ont longtemps fermé les yeux sur les enjeux liés à l'intérêt national au profit de leurs intérêts personnels.

Il a été plusieurs fois rappelé que « les États n'ont pas d'amis mais des intérêts » ou encore « Interest governs the world ».

N'ayant parfois pas compris l'essence des relations internationales, de nombreux pays africains avancent en rang dispersé tout en

continuant à croire aux discours d'amitié et d'aide. La doctrine de « l'aide aux pays pauvres » reste encore d'actualité et constitue une porte d'entrée à tous les abus dans le but de maintenir les États africains sous pression, voire sous domination.

### Menace contre l'intérêt national

Lors du déclenchement de l'opération Serval au Mali en 2013, le Président Hollande avait



lancé que « La France n'a aucun intérêt au Mali », tout en précisant qu'il s'agit d'une « aide ». Il a sciemment omis de se rappeler que dans l'intérêt, se trouve des intérêts et que tous les intérêts ne sont pas que financiers.

La France a des intérêts au Mali et cela est connu, d'ailleurs le discours présidentiel français aurait dû reconnaître cela depuis fort longtemps, car la base de toute relation sincère passe par la reconnaissance de l'existence de son intérêt à intervenir ailleurs.

Dans cette situation, la préservation des institutions maliennes, donc des intérêts vitaux du Mali est présentée sous un angle uniquement bénéfique au Mali, or, la situation géographique du Mali en fait un acteur incontournable en matière de sécurité. Il est tout de même important de rappeler que l'extrême nord du Mali se trouve à moins de 4 heures de vol des premières côtes européennes.

L'intervention catastrophique de l'OTAN contre les intérêts libyens a mis en lumière l'extrême fragilité des équilibres dans le Sahel et en Europe.

Les intérêts vitaux de plusieurs États furent menacés à commencer par ceux du Mali, mais pas seulement, les pays européens ont dû immédiatement faire face à une vague d'immi-

gration souvent portée par des réseaux de crime organisé.

### Recommandations pour sauvegarder l'intérêt national

L'évolution des menaces transnationales exige une coopération franche entre États. Pour sortir du cercle vicieux de l'aide perpétuelle, les États africains doivent bannir l'idéologie qui encourage à demander systématiquement de l'aide.

La doctrine dominante devrait être celle de la mise en avant des atouts locaux bénéfiques aux parties prenantes avec l'ambition d'arrêter les « aides ». Il faut également construire des forces de défense et de sécurité capables de prévenir ou d'agir contre les agressions.

La défense de l'intérêt national, exige de bâtir une base interne solide en orientant la majorité de la population vers l'estime du pays à travers une gouvernance exemplaire et productrice de résultats. Dans la défense de l'intérêt national la mission est double, il s'agit de susciter un esprit patriotique en interne dont la base est l'attente des résultats sécuritaires et économiques et en second lieu, il s'agit de mériter le respect sur la scène internationale à travers une politique étrangère co-

hérente et pragmatique dans toute sa globalité. Cela nécessite notamment, la prise en compte des acteurs de sa diaspora qui constitue d'abord un formidable réservoir de talents et de compétences, mais également, ils portent une partie des opportunités économiques et une partie de la sécurité.

### De l'intérêt général à l'intérêt national

L'une des raisons d'être d'un État c'est sa capacité à mettre en valeur les avantages naturels pour le bien-être du peuple. Cette mission exige à la fois l'application des lois, le respect du droit et la valorisation de l'équité. Cette posture nécessite également la gestion rigoureuse des deniers publics, par l'étouffement de la corruption par une démarche prospective et une planification pertinente. Il s'agit donc d'inverser la tendance, en agissant en amont du problème.

Le contrôle exercé par les représentants du peuple, c'est-à-dire les députés, est un puissant rempart contre la dilapidation des ressources internes. Ce combat doit être porté par des convictions prouvées et affirmées.

Le Mali semble avoir commencé sa mue en faveur de la défense de l'intérêt national en s'appuyant sur la protection de l'intérêt général. Force est de constater qu'il s'agit d'un combat long surtout dans un climat dominé par une crise multidimensionnelle. Cela demande l'adhésion des populations et une bonne pédagogie des autorités.

Le pays dispose de grandes opportunités qui ne sont pas assez exploitées, le travail consiste désormais à booster la production locale afin d'installer un engagement national durable. L'adage qui dit que « l'or passe par le feu avant de briller » y trouve tout son sens. Toutes les nations connaissent des moments difficiles avant leur émergence, à condition que chaque citoyen prenne conscience des enjeux avec la ferme volonté d'agir positivement en faveur du pays. C'est là où le changement de mentalité est évoqué, le Président de la transition y fait régulièrement allusion dans ses discours. Cette volonté invite à défendre l'intérêt général pour porter l'intérêt national au-devant de la scène internationale, car l'un ne va pas sans l'autre.

Boubacar Salif Traoré



## TRIBUNE : En Afrique, le pré carré fait sa mue

Les lampions se sont éteints sur le sixième sommet de la CEDEAO sans que les chefs d'État parviennent à un consensus sur la levée des sanctions au Mali et les suspensions de ses instances de la Guinée et du Burkina. C'est ce que j'ai retenu dans les nombreux comptes rendus mettant de côté les suspensions de la Guinée Conakry et du Burkina Faso.

En essayant de lever un coin de voile sur les récentes révélations de ce 6e sommet de la CEDEAO consacré aux putschistes du Mali, de Guinée Conakry et du Burkina Faso, l'on se rend compte que les pays mis en avant, dans l'exigence d'une durée raisonnable de « seize mois » assortie « d'un mécanisme de suivi » draconien, sont désormais tous anglophones et ne partagent pas de frontières avec le Mali, à l'exception du Niger. Ce dernier ayant accepté de se parer du costume de gendarme de la FrancAfrique, son cas n'étonne point. Mais, le Nigéria, la Gambie et le Ghana que l'on n'a jamais situé dans le pré carré français et pour cause ! Ils sont anglophones, mais ont aussi la particularité de n'avoir pas une opinion nationale braquée sur les mesures vigoureuses contre le Mali. Hasard ou calcul, ils sont situés loin de nous, à l'antipode de la Côte d'Ivoire ou du Sénégal. Aussi, l'on est en droit de s'interroger : n'a-t-on pas changé de stratégie vis-à-vis du Mali en redistribuant les rôles de "la brute et du bon" pour soulager Alassane Dramane Ouattara et Macky Sall ? Dont les opinions, très turbulentes, sont passablement remontées, comme jamais, contre une batterie de mesures, qu'elles jugent iniques et illégales, pesant davantage sur les populations que sur le pouvoir. En outre, ces deux pays, pour ne citer qu'eux, ont reçu sous forme d'effet boomerang les contrecoups des mesures exténuantes à impact négatif avéré sur leurs activités économiques jusque-là fécondes et séculaires avec ce vaste voisin à immense potentiel de consommateurs.

Si en Afrique Centrale, Charles Onana, journaliste d'investigation camerounais, dans un best-seller, a révélé les sentiers tortueux qui ont mené à la guerre au Congo Démocratique à la recherche du coltan et des autres « minerais de sang » et que personne ne l'a encore vraiment contredit, l'on pencherait au Mali



vers un scénario catastrophe similaire. De nombreuses thèses tendent, en effet, à démontrer les tentatives de « casser » le Mali, pays tampon du Sahel, considéré comme un vrai scandale géologique.

Dès lors, les regards se tournent vers un tour de passe-passe qui conduirait le Nigérian Muhammad Buhari, le Ghanéen Nana Akufo-Addo et le Gambien Adama Barrow à se parer des vertus de redresseurs de torts, en traînant en longueur les sanctions contre le Mali, enveloppés dans un sommet pour réguler la démocratie en perte, confisquée, selon eux, par des putschistes.

La Guinée et le Burkina concernés, mais dont on entend très peu parler, sont en réalité pris dans la nasse pour l'exemple et pour ne pas singulariser le cas malien, véritable épine dans le pied de la sous-région. En second lieu vient à l'esprit la possibilité pour la gangrène des coups d'Etat de prospérer, tant l'exemple malien est salué sur le continent pour avoir restauré au Mali d'abord et à l'Afrique ensuite leur dignité par des prises de position courageuses et inédites.

Le récent sommet d'Accra a été, à cet égard, révélateur de deux « astuces » propres à la FrancAfrique : mettre, d'une part, à l'abri les pays (Côte d'Ivoire et Sénégal) jusque-là exposés à la vindicte populaire et fragilisés par

les sanctions contre le Mali ; de l'autre, jeter un écran de fumée sur le rôle éventuel de la France dans les décisions de l'organisation sous régionale en laissant l'impression que les pères Fouettards du Mali, ses pourfendeurs sont désormais des anglophones exaspérés par notre attitude.

En réalité, dans les deux cas, qu'on ne s'y trompe pas, il s'agit d'une fuite en avant dont la limite est fixée au 3 juillet prochain.

Lors de ce sommet, en effet, le Mali et ses deux voisins, indexés pour leurs intransigeances, auront appris de leurs propres démarches, de leurs déconvenues subséquentes et surtout des pièges ourdis pour faire durer "le couteau [des mesures] dans la plaie". En esquivant, ils amèneront les matamores de substitution à se découvrir davantage ou à accepter de lever les mesures et les suspensions. D'autant qu'il s'est avéré, cinq mois après, qu'elles ne sont pas (ces mesures) la panacée dans le frein aux putschs, qui sont de fait causés pour l'essentiel par les effets négatifs des entorses faites aux règles démocratiques (par les 3e mandats et les manipulations électorales).

Seidina Oumar Dicko -DSO-  
Journaliste- Historien- Écrivain



## M5-RFP : 2 ans après, à la croisée des chemins ?

S'il y a un an, pour son premier anniversaire, le M5-RFP était « back in business », après avoir été écarté de la première phase de la transition, l'An II de ce mouvement, qui avait conduit en 2020 à la chute de l'ex Président feu IBK, est marqué par une crise interne aux lendemains incertains. Entre dénonciations de la gestion de l'actuel Comité stratégique, suspension de certains membres et demande de démission du Premier ministre, le M5-RFP vacille.



■ Nous ne reconnaissons plus le Comité stratégique du M5-RFP dans son fonctionnement actuel, même si nous restons profondément attachés et fidèles à la vision du M5, à l'idéal du Malikura, pour lequel le peuple s'est battu au prix du sang. Nous ne permettrons à personne de s'approprier le M5 pour en faire un instrument personnel ». C'est à cette conclusion qu'est parvenue le 28 mai une partie du Comité stratégique du M5, après avoir dénoncé plusieurs dysfonctionnements. Parmi ces dysfonctionnements, le Président du Comité stratégique, le Premier ministre Choguel Kokalla Maiga, qui est indexé à de nombreux niveaux. Division de la diaspora malienne, remise en cause des décisions du Comité stratégique ou encore transformation des entités de ce dernier en thuriféraires à sa solde, le Président Maiga est taxé de tous les maux, depuis « les premières heures » de sa nomination à la Primature.

Si, au sein de la frange qui s'est désolidarisée du Comité stratégique incarné par le Premier ministre, on balaie du revers de la main un acharnement contre la personne de Choguel Kokalla Maiga, son maintien à la tête du Comité stratégique, de surcroît en étant chef du gouvernement, dérange.

« On ne peut pas être juge et partie. L'idéologie

du M5-RFP, c'est d'abord un instrument de veille, et lui (Choguel Maiga, Ndlr), s'il dévie, c'est le Comité stratégique qui doit le rappeler à l'ordre. Et, mieux que cela, Président du FSD, Président du Comité stratégique et en même temps Premier ministre, il ne lui est pas possible de faire des réunions avec tout le monde face à l'urgence sans influencer la décision », soutient Ousmane Doumbia, membre du Comité stratégique par ailleurs suspendu avec d'autres membres en avril dernier. Mais, pour cette frange du Comité, cette suspension est « considérée comme nulle et de nul effet, car ne reposant sur aucun fondement juridique ». « Dans les jours à venir, il y aura une grande rencontre qui va plancher sur les nouvelles perspectives afin d'aboutir à un vrai Comité stratégique du M5-RFP pour défendre les vrais idées du mouvement et non un club de soutien à une personne », annonce M. Doumbia.

### Le « vrai M5 » est toujours là

Pour Jeamille Bittar, Porte-parole du M5-RFP, qui met en avant la nécessité de discipline et de rigueur dans toute organisation, il n'y a pas de malaise en soi au M5-RFP et « quand les gens sont en faute, il faut qu'ils s'assument ». « Ceux qui ont été suspendus du Comité stra-

tégique l'ont été pour des faits qu'eux mêmes ont reconnus », assure-t-il.

Concernant les griefs soulevés par cette frange, Jeamille Bittar estime que vu qu'elle est minoritaire au sein du Comité il n'y a pas de problème tant que la majeure partie continue de siéger. « Nous sommes dans une démocratie où le diktat de la majorité doit s'imposer ». Au-delà de ces deux entités au sein du mouvement, celle de Mme Sy Kadiatou Sow n'est pas non plus en odeur de sainteté chez le Président du Comité stratégique.

Contrairement à une division qui semble de plus en plus évidente pour certains, le porte-parole affirme que le M5 n'a jamais été aussi serein que maintenant, même s'il reconnaît qu'à la quête du pouvoir les réactions ne peuvent pas être les mêmes qu'en étant au pouvoir.

« Le vrai M5 est toujours là. Les positionnements de personnes et les querelles intestines ne sont pas des sujets sur lesquels nous devons nous focaliser. Nous avons mieux à faire que de nous mettre dans cet élan », confie-t-il.

Mohamed Kenouvi  
Source : Journal du Mali

## Cavale de Mariko : La crédibilité entachée !



Je ne suis ni mort, ni malade, ni arrêté. Je garde un moral d'acier. Je suis au Mali. Je n'ai pas bougé du territoire malien. Le Mali est un pays vaste. Le combat continu », suite à ces mots d'assurance du Dr Oumar MARIKO, à travers un entretien téléphonique avec nos confrères de Mediaguinee, depuis le dimanche 29 mai, le président du parti SADI est fortement critiqué sur les réseaux sociaux. Si pour la plupart, MARIKO est décrédibilisé aux yeux du peuple, quelques-uns soutiennent sa position de fuite.

« Un leader ne fuit jamais de la sorte. En le faisant, tu sèmes le doute chez tes fans. Je n'ai plus de confiance en vous ! », a postulé un internaute.

Crecent Traore : le Mali est vaste ! Il faut faire des actes constructifs, au lieu d'aller te cacher. L'espace où tu te caches a besoin d'être cultivé.

Page Journal : alerte aux autorités maliennes. Peut-être qu'il ait au village ce type doit être arrêté.

Mohamed Haidara : c'est un ancien de notre Association, il connaît déjà le système. Vieux père, on est plus en mouvement estudiantin. Pardon, il faut venir voir le Procureur ; oser lutter, c'est oser vaincre !

Zoumana Coulibaly : tous ceux qui ont trahi

IBK n'auront plus de paix sur cette terre !

Koniba Kamate : il a perdu toute sa crédibilité ! Désormais il n'aura même pas 1% à l'élection !

Amadou Sow : laissez-le tranquillement dans son « Puits » jusqu'à la fin du ramadan 2023 ; au crépuscule de l'observation de la lune, on va lui déloger !

Keita Farama : c'est triste ! Obligé de se justifier sur sa position dans son propre pays et sa propre patrie !

Soumaila Sogodogo : montre-toi si tu es digne fils du Mali ! Les descendants de Soundjata ne connaissent pas la fuite !

Baba Diarra : quand j'étais petit, je pensais que Oumar Mariko était anti-français ; mais j'ai compris qu'il est pro français, je suis désespéré !

Fafre Camara : quand un homme parle, il assume ses responsabilités ! Moi, si je dis quelque chose je l'assume ; parce que j'ai une bonne raison et je réfléchis avant de dire quoi que ce soit.

Moussa Diarra : toi-même, tu es caché, et tu dis que la lutte continue ! De quelle lutte, dont tu parles ? Détruire le Mali ? Non Mariko, personne ne t'aidera à détruire ce Maliba !

Moussa Coulibaly : mieux vaut rester dans ta cachette ; sinon ça va tourner mal contre toi !

Tu as perdu toute ta crédibilité au Mali !

Sory Traore : malheureusement Oumar MARIKO pense qu'il est encore étudiant ! Les temps ont changé, et lui il reste toujours dans le passé, si la conquête doit passer par les urnes, de quelle manière lui va gagner ici au Mali ?

Mamadou Nomoko : si le Dr Oumar MARIKO se cache, il se reproche donc quelque chose. Au lieu de rester dans la clandestinité, mieux vaut se présenter, la Justice fera le reste. La lutte, dont il parle, ne peut pas se faire en étant caché.

Touré Issa Amadou : cher Dr Mariko, tu as raison de rester caché. Si tu sors maintenant, les militaires et le PM vont t'humilier. Il faut attendre le moment propice.

Adama Sidibe : le président du parti SADI vient d'effacer son estime dans le cœur de bon nombre de Maliens ! Celui qui n'ose pas affronter les difficultés résiduelles n'est pas digne de confiance pour diriger le Mali Koura !

Adama Diarra : quelqu'un, qui prétend devenir un jour chef de l'État, fuit et laisse tout un peuple ? Je suis désolé !

Mata Touré : avant c'était « la patrie ou la mort », aujourd'hui, c'est « la transition ou la mort ». Sauve qui peut !

Kassim Kanté Dit Kastro : Oumar si j'étais toi, j'allais me taire et je n'allais pas fuir. Tu devrais préférer mourir en prison que de fuir.

Bakary Gueye : ce n'est pas la lutte qui continue dis plutôt la cavale continue !

Rooney STk : le patriote Mariko, tu as raison, car le Mali vit le moment le plus sombre de son histoire. Mais bientôt, le pays retrouvera la lumière.

Seydou Sacko : un leader ne fuit jamais de la sorte. En le faisant, tu sèmes le doute chez tes fans. Je n'ai plus de confiance en vous !

Biranfla Diallo : tu n'es pas mort, ni malade, ni arrêté, mais tu as laissé ton domicile pour quoi ?

Moussa Philippe J. Kanouté : vous avez vraiment bien fait ! Même si je n'ai jamais été du même bord que vous ; la vie humaine est la plus précieuse. Pas de stupidité pour devenir un autre Boubeye !

Source : Info-Matin



## Aide-ménagères : Le calvaire des filles mineures venues des zones rurales

Environ 150 000 aide-ménagères mineures âgées de moins de 15 ans, venues de l'intérieur du pays pullulent dans le district de Bamako. Elles sont souvent soumises aux pires conditions de travail et prisonnières d'employeurs en infraction avec la loi. Sous l'empressement d'organisations non gouvernementales (ONG) qui tentent de faire respecter leurs droits, elles sont incitées à retourner dans leurs villages et, surtout, à reprendre les chemins de l'école. Un combat pas gagné d'avance.



**M**ariam Diarra est une aide-ménagère originaire du Cercle de San dans la région de Ségou. Vivant au quartier de Baco-djicoroni en Commune V de Bamako, elle passe une partie de la journée à vendre des sachets d'eau potable pour le compte d'une dame. Mais elle a un plan pour l'avenir. « Je suis fiancée à quelqu'un. Et c'est pour acheter mon trousseau de mariage que j'ai débarqué à Bamako, étant donné que mes parents qui sont pauvres ne pourront pas me le payer », avoue cette domestique de 14 ans. Interdite d'école par sa grand-mère, Mariam ne se plaint pas trop aujourd'hui. Sa patronne la traite plutôt bien et lui offre souvent des cadeaux.

Ce statut de migrante intérieure pauvre et sans ressources, Mariam la partage avec Delphine, elle aussi originaire de San, et Batogoma, issue de la commune de Yanfolila une nouvelle région de Bougouni. La première, après avoir quitté l'école de son village pour des raisons économiques, se dit martyrisée par son em-

ployeur à Bamako. Entre travaux domestiques qui débutent à l'aube et le coucher tardif aux environs de 23 heures, Delphine se sent déjà exploitée à 12 ans.

### Migrantes pauvres et sans ressources

Avec un an de plus, la seconde n'est pas mieux lotie avec son statut de vendeuse d'eau potable au rond-point de Torokorobougou et de travailleuse domestique faiblement rémunérée, l'école lui a été interdite par ses parents, selon ses dires. Mais elle rêve encore d'un avenir meilleur dans un mariage éventuel.

« Ces déplacements s'expliquent par la pauvreté des parents, le besoin pour certaines de s'offrir un trousseau, le souci de fuir le mariage précoce, l'absence de scolarisation, etc. », explique Sogona Traoré, coordonnatrice de l'Association pour la défense des droits des aide-ménagères et domestiques (ADDAD).

La situation des filles mineures qui se mettent

au service des adultes avec ou sans l'accord de leurs parents est devenue une réalité au Mali. Elles sont originaires des régions de Ségou (cercles de San et Bla), Mopti (cercle de Bandiagara), Kayes et Koulikoro. A Bamako, elles tombent, pour certaines, entre les griffes de femmes employeurs qui les font travailler avec une grande intensité. Et selon une étude réalisée par ADDAD avec l'ONG Educo, leurs rémunérations se situent entre 10 000 et 15 FCFA, très en deçà du Salaire Minimum Interprofessionnel (SMIG) qui de 40 000F CFA par mois, depuis février 2016.

D'après les données du 4e Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2009, 257 743 ménages identifiés dans le district de Bamako (sur un total de 286 381) emploieraient au moins une travailleuse domestique. En termes d'estimation, l'ADDAD avance un stock de 150 000 travailleuses domestiques dans la capitale malienne.

Or, il ressort de nos investigations que l'âge minimum requis pour travailler au Mali est de 15 ans. Mariam, Delphine, Batogoma et des milliers d'autres filles et garçons, en dessous de ce seuil, font le bonheur de leurs maîtres employeurs dans un système que certains n'hésitent pas à qualifier d'esclavagiste. De plus, ce phénomène est accentué par la non-application de plusieurs textes d'inspiration internationale comme la Convention de Beijing pour l'élimination de toute forme de discrimination à l'endroit de la jeune fille, le Protocole de Maputo...

### Textes nationaux et conventions internationales non appliqués

Tant bien même que, l'Organisation internationale du travail (OIT) dispose de deux outils qui protègent les enfants contre l'exploitation des enfants. Il s'agit des conventions 138 sur

l'âge minimum d'admission à l'emploi et au travail et 189 qui fixe dans ses articles 1 jusqu'à 13 les conditions de travail des aide-ménagères.

Selon Sogona Traoré, ces dispositions juridiques ne sont pas prises en compte par les employeurs de ces filles qui subissent plusieurs formes de violence et d'exploitation les réduisant à des objets, poursuit-elle. Des propos qui tendent à faire des bonnes dames de Bamako qui emploient ces filles mineures des hors la loi.

« Malgré l'existence de ces conventions ratifiées par le Mali, il y a des femmes de Bamako qui continuent d'employer des mineures sous le couvert du tutorat ou de l'adoption alors qu'une loi d'interdiction de ce type de travail existe pour les moins de 15 ans. Et ce qui rend le phénomène plus grave, c'est que ces dames instruites sont au fait de ces instruments juridiques », s'insurge la coordonnatrice de l'ADDAD.

Devant la gravité de la situation de ces filles mineures, l'ADDAD travaille en synergie avec d'autres structures qui œuvrent également pour la promotion des droits des aide-ménagères, comme les ONG « Educco » et « Enda-Mali ».

L'ADDAD bénéficie aussi de l'aide d'un spécialiste en protection assurant le suivi des jeunes filles en détresse et souvent victimes de leurs employeurs. A ce propos, des cas de violences corporelles, de viols présumés, de disparition et des refus de certains employeurs de ne pas payer les salaires des domestiques ont été recensés. De novembre 2021 à la publication de cet article, l'ADDAD déclare avoir constitué au moins 84 dossiers pour lesquels des poursuites judiciaires ont été engagées pour rendre droit aux filles mineures concernées.

## Un système esclavagiste ?

Ce système « esclavagiste » semble avoir des relais qui assurent sa perpétuation. Sogona Traoré, coordinatrice de l'ADDAD, indique en effet avoir découvert l'existence d'agences de placement des filles mineures à la gare routière de Sogoniko. Ces structures clandestines et donc informelles se chargent de leur trouver du travail dès leur arrivée à Bamako et encaissent ensuite les salaires en leur nom.

Auprès de l'ONG allemande Kinderrechte Africa (KIRA) et de son partenaire de mise en œuvre



GRADEM (Groupe de recherche d'action droit de l'enfant au Mali), nous avons obtenu quelques indications liées à la protection et à l'amélioration du statut des jeunes filles aide-ménagères mineures de Bamako. Ainsi, 30% des filles travaillant comme aide-ménagères ont moins de 15 ans. 87% d'entre elles débudent leur journée de travail avant 6h du matin. En plus, seulement 29% des mineures aide-ménagères se situent dans la durée légale permise par la loi pour le travail journalier, soit 8 h, tandis que 74% des ménagères mineures ne bénéficient d'aucun jour de repos dans la semaine.

Pour casser ce système d'exploitation, l'ADDAD a initié un contrat de protection consistant à tirer les filles mineures de la tutelle de leurs employeurs pour les confier à des familles d'accueil. A ce jour, ajoute Sogona Traoré, cette opération concerne plus de 2000 aide-ménagères disséminées dans des familles vivant à Bamako.

## Le secours des ONG

L'accompagnement offert à ces filles de moins de 15 ans est le fruit de la collaboration entre ADDAD et Educo à travers une étude dénommée « Enquête situationnelle pour le développement de l'enfant » réalisée en 2018. Une autre partie de ce travail consiste, après avoir recensé les raisons de la migration de ces filles de l'intérieur vers la capitale, à initier des programmes de sensibilisation visant à les convaincre à deux niveaux : retourner dans

leurs familles et reprendre le chemin de l'école. Un travail de persuasion qui comprend souvent des aides financières symboliques pour celles qui acceptent le défi.

Sur ce volet, d'autres programmes existent en amont visant à anticiper les déplacements de filles mineures des zones rurales vers les centres urbains. Ainsi, en avec le soutien financier de Caritas Allemagne, l'ONG Enda-Mali a formulé un programme de prévention du phénomène pour la période 2017-2019. Il couvre le district de Bamako et quatre régions (Kayes, Ségou, Tombouctou et Gao) avec comme objectif global de « contribuer à la réduction de la migration précoce des enfants au Mali. »

A travers ce programme, l'étude réalisée en 2017 par les docteurs Brema Ely Dicko et Fodié Tandjigora souligne que les filles travailleuses domestiques établies à Bamako sont des soutiens substantiels de leurs familles. Elles sont généralement considérées comme des « dures » à la tâche avec l'expérience déjà acquise dans leurs villages d'origine. Pour leurs employeurs, ces petites bonnes appelées « barakè-den » sont devenues une main d'œuvre indispensable dans des conditions illégales de travail.

Toutefois, l'étude a également montré que « la nature privée et "invisible" des services domestiques » est un frein à l'application de la législation du travail à la majorité des enfants, en particulier chez les filles mineures concernées.

Ki-Zerbo



## Dette Africaine & Blockchain : Vers un système de financement plus équitable ?



Économiste de formation, Yannick Kitutilla est consultant en finance au sein d'un cabinet international et effectue des recherches sur les sujets liés à la dette Publique en Afrique Subsaharienne.)

Cet article est une seconde partie du même titre dans lequel nous nous efforçons de proposer des pistes de réflexions susceptibles d'améliorer le système actuel qui détermine le financement des pays en développement. Pour ce faire, nous nous basons sur la proposition de l'économiste Anglais J.M.Keynes, qui, lors des accords (1) de Bretton Wood (1945), mettait en avant un système monétaire international qui permettrait de régler les déficits commerciaux entre les pays.

Les bases d'un nouveau système s'appuyant sur une ancienne théorie et une nouvelle technologie : Bancor (Keynes) & Blockchain

Tel que nous l'avons montré dans la première partie, un pays peut laisser sa monnaie se déprécier pour redevenir compétitif (2). Cependant, pour les pays en développement, il est très difficile d'avoir un tel levier d'ajustement compte tenu du faible niveau de financiarisa-

tion (3) de leurs économies. Ils sont de ce fait contraints de s'endetter (avec des taux très élevés) car cela constitue la seule issue possible. L'autre possibilité serait de compresser la demande interne, mais cela n'est viable que sur du court terme. De plus, du fait de la forte interaction avec les pays développés, ces derniers pourraient tout aussi compresser leurs demandes au même titre que les développements. La conséquence serait une baisse de la demande au niveau national comme au niveau mondial, qui aura comme résultat des tensions au niveau mondial (hausse du chômage, baisse du pouvoir d'achat ...).

Pour contourner cette situation que nous décrivons, il faut revenir sur l'une des propositions (4) de l'économiste anglais Keynes lors des accords de Bretton Woods en 1945. Cette proposition repose sur la création d'une monnaie supranationale appelée « Bancor (5) » qui serait utilisée dans les échanges internationaux afin de rétablir l'équilibre entre les balances commerciales des pays. Le cours du Bancor serait déterminé en fonction des réserves d'or (indexation physique), permettant

ainsi d'exprimer le prix de chaque devise en Bancor. Cela aurait comme effet d'éviter toute initiative négative d'un État dont le but serait d'ajuster sa demande interne à partir d'un mécanisme de dévaluation de sa devise. Cette proposition de Keynes suppose qu'un pays n'est pas toujours responsable de son déficit. En effet, ce déficit peut également provenir d'un excédent d'un autre pays avec lequel il a des échanges de flux de marchandises. Il est difficile de savoir si c'est le pays déficitaire qui a été trop dépensier ou l'excédentaire qui ne l'a pas été pour des raisons que nous avons expliqué dans la partie 1 de cet article. En ce qui concerne les primes de risque (taux d'endettement), les créanciers institutionnels se basent naturellement sur cette situation macroéconomique pour exiger un niveau élevé des taux d'intérêts sans pour autant s'intéresser au mécanisme de formalisation de ces déficits. L'objectif du Bancor est alors de corriger ces erreurs et de mettre en place un modèle plus équitable dans la représentation macroéconomique de chaque pays. A cette fin et compte tenu des attentes que chaque pays aurait sur cette monnaie supranationale, Keynes propose tout d'abord que le Bancor soit géré par une institution internationale acceptée par tous les pays, qui aurait à ce titre un rôle similaire à une Clearing House qui fixerait les prix de chaque devise en Bancor, validerait et contrôlerait le compte de chaque pays en Bancor de telle sorte que si un pays dépense plus que ce qu'il gagne, son compte en Bancor sera négatif, et inversement.

Puisque les changes sont fixes mais ajustables, un déficit commercial ne va pas nécessairement entraîner une chute de la valeur de la monnaie nationale, et de fait n'aura plus d'impact significatif sur les taux d'endettement d'un pays. Mais si ce déficit perdure dans le temps et dépasse un montant (seuil fixé), une dépréciation de la valeur de la monnaie sera décidée en concertation avec les autres pays. Cela permet d'avoir des taux de change fixes mais que l'on peut ajuster régulièrement car ils considèrent plusieurs autres grandeurs. Outre ce point sur la devise, Keynes propose

aussi d'instaurer une taxe entre les pays, notamment ceux ayant des déficits qui durent. L'objectif de cette taxe est d'inciter ces pays à rééquilibrer leurs comptes, avec une meilleure gestion des dépenses publiques par exemple. De même, une taxe sera aussi instaurée pour le pays avec des excédents qui perdurent afin de les inciter à les dépenser. Il y a donc un double objectif dans cette taxe qui permet d'une part, d'éviter une contraction de la demande au niveau mondial, et de l'autre part de ne plus faire peser l'ajustement vers les pays en difficulté au travers de nouveaux emprunts. L'application de ces propositions sur la taxation a aussi un rôle barrière, dans le sens où elle désincite les pays à se tourner vers le commerce international pour écouler leur excédent commercial. Ils sont alors informés que s'ils le font, ils auront un solde positif en Bancor qu'il faudra écouler dans les années à venir, sinon une taxe y sera appliquée. Les montants prélevés sur cette taxe pourraient contribuer au financement des projets climatiques vers des pays où cela serait nécessaire par exemple.

Ci-dessous une représentation (6) schématique du Bancor tel qu'imaginé par Keynes.

Bien que nous ayons montré l'intérêt que le Bancor pourrait avoir dans la stabilité des échanges entre pays, il reste cependant quelques zones d'ombres qui nécessitent d'être précisées.

Lorsque cette proposition avait été formulée, la technologie n'était pas autant développée qu'actuellement. Il était alors difficile d'imaginer avec précision un tel système, et plus particulièrement sur la partie fiscale (taxe). Qui doit gérer ? Quel montant taxer ? Comment s'assurer que les soldes déclarés par un pays sont justes ? Comment s'assurer qu'une marchandise n'a pas été achetée sur un marché noir ? Quel contrat juridique mettre en place pour cadrer un tel système ? Toutes ces questions auxquelles Keynes n'avait pas les réponses peuvent être résolues aujourd'hui car nous disposons de solides technologies en ce sens, dont une en particulier : la Blockchain. La Blockchain constitue une nouvelle solution technique et novatrice dans les transactions financières : face à la contrainte "technique" rencontrée par Keynes lors de la proposition du Bancor, la Blockchain vient y répondre car son modèle de validation des registres par des

nœuds (full node), garantit la robustesse des engagements (surtout en matière fiscale).

L'utilisation des smart contracts pourrait faciliter et rendre moins coûteux les échanges entre pays, une fois que les conditions de paiement seront clairement définies et respectées. En clair, pas de possibilité de fraude.

La Blockchain conduit implicitement vers une gouvernance publique avec plus de transparence : une des raisons qui explique la forte prime de risque exigée par les investisseurs sur les titres des pays en développement, est la faible visibilité de la gestion des finances publiques. Sur ce point, la Blockchain peut éliminer les limites de l'architecture du système actuel pour prévenir la fraude. Les transactions dans la Blockchain sont visibles par tous les participants, et les déclarations politiques et contrats originaux sont très difficiles à modifier. Le protocole de consensus garantit qu'en l'absence de tout organe central de gouvernance, toute modification de la base de données se fait à un rythme acceptable et n'affecte pas l'intégrité des données.

La Blockchain peut minimiser les falsifications, les altérations de documents ou de contrats, ainsi que les réservations multiples car le registre distribué peut être partagé entre plusieurs parties de confiance. C'est un peu similaire à la situation actuelle entre les banques commerciales et les banques centrales qui échangent des informations pour la création et la mise à jour des données client (7) avec plusieurs intermédiaires dans la chaîne de valeur. Avec la Blockchain, la validation de l'authenticité, de la provenance et de la propriété des biens, informations clients et pays, seront encore plus simplifiées. La méthode de cryptage appliquée par la blockchain permet d'éviter la cybercriminalité où les in-

formations personnelles identifiables peuvent être altérées par des entités tierces qui stockent ces données. La Blockchain peut éliminer les sociétés tierces de confiance tout en garantissant les informations partagées. Arrivés au terme de notre réflexion, nous tenons à préciser que notre objectif est de contribuer à l'instauration d'un système économique international plus équitable et qui reflète l'internationalisation des échanges entre les pays. Il est tout de même important de rappeler que l'instauration d'un tel système nécessite une forte coopération (8) entre les états, à l'image des avancées de l'Union Européenne en matière de politiques environnementales (9) et monétaires (10). La coopération devra surtout porter sur la taxe applicable sur les excédents et déficits persistants. Il faut aussi un contrôle strict sur les flux des capitaux qui serait rendu possible avec la Blockchain, ceci afin d'éviter qu'un pays ne convertisse sa devise lorsqu'il anticipe la dépréciation de celle-ci. Aussi, bien que la technologie Blockchain est une innovation qui permet de résoudre plusieurs problèmes, elle reste relativement nouvelle et n'adhère pas aux lois existantes en matière de confidentialité, comme le règlement (11) général de l'UE sur la protection des données (RGPD). Il est par ailleurs possible dans le cadre d'un régime juridique public d'aboutir à une réglementation efficace pouvant être applicable à la Blockchain. A notre connaissance, il n'existe pas à ce jour de réponse réglementaire globale et universellement acceptable pour la Blockchain. Ce point ouvre la porte à d'autres réflexions qui viendraient rendre viable l'ensemble du système que nous proposons.

Source : Financialafrik.com





# Oria Kije Vande Weghe (OIF) : « Non, Louise Mushikiwabo ne manœuvre pas pour faciliter sa réélection »

L'OIF tient à répondre aux critiques concernant l'élection de son prochain secrétaire général. Laquelle est toujours prévue lors d'une réunion en présentiel à Djerba.

**Jeune Afrique : certains détracteurs de Louise Mushikiwabo estiment que celle-ci joue avec le calendrier pour faciliter sa réélection en novembre prochain ? Que répondez-vous ?**

Non, Louise Mushikiwabo ne manœuvre pas en sous-main pour faciliter sa réélection à la tête de l'OIF. Comme Jeune Afrique l'affirmait récemment dans ses colonnes, les modalités concernant l'élection du secrétaire général de l'institution ont bien été au cœur des discussions de la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) qui s'est tenue le 23 mai 2022 à Paris. Le délai de l'appel à candidature a été ramené à cette occasion à six mois au lieu de douze comme prévu par la procédure d'élection du règlement unique, adopté pour la première fois dans l'histoire de l'OIF le 16 mars dernier, dans le cadre de la transformation institutionnelle lancée par la secrétaire générale.

Cette décision n'a pas été prise pour empêcher toute concurrence, comme l'ont estimé un peu tôt certains, mais bien pour tenter de respecter au mieux les toutes nouvelles procédures, tout en tenant compte des impératifs du calendrier. Surtout, ce sont les ministres des pays membres qui ont décidé, après un débat à huis clos auquel n'assistait pas la secrétaire générale, et à l'unanimité, de raccourcir de six mois le délai réglementaire pour que les élections puissent bien se dérouler en marge du prochain sommet.

**Ce qui signifie que le prochain sommet de Djerba sera bien électif ?**

Oui, contrairement à ce qui était prévu à l'origine en 2020. Mais depuis cette date, le sommet a été reporté par deux fois et en novembre prochain, Louise Mushikiwabo aura, selon ce que prévoit la Charte de la Francophonie, ter-

miné le mandat de quatre ans pour lequel elle avait été élue en 2018, sans possibilité de prolonger son mandat. Faute de sommet à la mi-mandat il y a deux ans, ce qu'ont eu ses prédécesseurs, la secrétaire générale aura pour la première fois depuis sa nomination l'occasion de faire le bilan de son action, en ce qui concerne notamment la réorganisation interne de l'OIF et l'impact de celle-ci sur l'échiquier mondial, dont elle a fait ses priorités.

**Comment va se dérouler cette élection ?**

Suivant la toute nouvelle procédure, pour la première fois, le secrétaire général de l'OIF ne sera pas désigné de manière discrétionnaire mais sur la base d'un appel à candidatures, et d'une audition de chaque candidat par les ministres de la CMF qui en ont fixé la date au 6

octobre. La désignation elle-même ne se fera plus par consensus mais bien après un vote à la majorité simple. Plusieurs pays, prenant acte du bouleversement de l'agenda ces deux dernières années, semblaient envisager un temps une reconduction automatique de Louise Mushikiwabo, avant que cette solution de compromis n'émerge, pour permettre aux pays qui le souhaitent de présenter leurs candidats.

**À commencer par l'actuelle secrétaire générale ?**

Elle ne fait pas mystère de « sa disponibilité » pour poursuivre ses fonctions pour un nouveau mandat afin de poursuivre le travail qu'elle a entamé. Mais elle doit attendre, là encore pour des questions de procédures, que son pays la désigne officiellement. Ce qui pourrait intervenir dès les toutes prochaines semaines. Elle sera alors, comme les autres postulants, auditionnée avant la tenue du sommet.

**Lequel est toujours prévu à Djerba ?**

Oui, le sommet se tiendra bien à Djerba, en présentiel, les 19 et 20 novembre, malgré les réserves que posent certains pays membres face à la situation politique interne à la Tunisie. Canada en tête.

Source : Jeune Afrique



## Foot : Le FC Barcelone veut encore imposer une baisse drastique des salaires

Le club catalan n'en pas terminé avec ses difficultés financières. Pour preuve, il va encore demander une ristourne à ses stars.

Si Joan Laporta s'agace à chaque fois que Javier Tebas vient émettre publiquement des doutes sur la capacité du FC Barcelone à recruter telle ou telle star, ce n'est pas pour rien. Ferme sur les règles financières imposées dans son championnat, le président de la Liga sait très bien que les Blaugranas sont aujourd'hui incapables de s'offrir les meilleurs joueurs du marché.

La preuve, des éléments libres de tout contrat

tels que Franck Kessié et Andreas Christensen ne peuvent toujours pas être officiellement annoncés. Quant à la piste Robert Lewandowski ou la folle rumeur Romelu Lukaku, là encore, rien n'a avancé. De quoi placer Laporta dans une situation très inconfortable, d'autant que le patron des Culés avait roulé des mécaniques quelques semaines auparavant en affirmant que son club était dans la course pour signer Erling Haaland.

### LES JOUEURS DU BARÇA ENCORE SOLLICITÉS

Aujourd'hui, la réalité est bien différente. Le club catalan fait tout son possible pour renflouer ses caisses. Ça passe par un désir de vendre Frenkie de Jong pour espérer encaisser 85 M€ ou encore l'option de céder une partie de ses droits TV à hauteur de 540 M€ et la cession partielle de Barça Licensing & Merchandising, qui est estimé à 300 millions d'euros. Au total, le Barça vise 840 M€ dans ses caisses, mais encore faut-il que ses socios donnent leur accord lors de l'assemblée générale prévue le 16 juin prochain.

Mais ce n'est pas tout ! AS et Mundo Deportivo confirment en chœur que Laporta va une nouvelle fois demander à ses stars de baisser leur salaire ! Concrètement, le dirigeant veut que tous les joueurs de l'effectif, sauf les recrues hivernales et ceux qui ont récemment prolongé, baissent leurs émoluments de 50% ! Pour rappel, le Barça avait déjà obtenu une baisse des salaires en temps de covid.

Source : Mercato







## Bélier (21 mars - 19 avril)

Un collègue peut être absent. Il faut réagir rapidement. Vous devez le remplacer au pied levé. Une nouvelle méthode de travail peut être adoptée rapidement. Vous devez assimiler une nouvelle technique de travail. Pensez à vous accorder une grande pause !

Le train de vie actuel continue de peser. Vous limitez les frais inutiles. Le règlement de vos charges oblige à rester près du budget. Calculez votre trésorerie au plus juste ! Les dépenses concernent des paiements oubliés ou une facture majorée.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Si vous êtes à la recherche d'un emploi, vous recevrez enfin une proposition qui tiendra réellement la route. Le début de votre embauche sera imminent. Si vous êtes en poste, vous travaillerez dans une ambiance coopérative avec vos collègues.

Si on vous doit de l'argent, misez sur la ténacité. Vous risquerez en effet d'avoir affaire à un débiteur récalcitrant. Autre point qui fâchera avec Vénus rétrograde qui vous fera manquer de régularité dans vos paiements avec des frais qui s'ajouteront.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous êtes épaulé par votre hiérarchie, d'ailleurs, on vous laisse prendre certaines responsabilités, vous êtes le maillon fort. On attend de vous le meilleur, mais vous avez peur de faire des erreurs. Rassurez-vous, les astres veillent. Tout va bien et même très bien du côté de vos finances, vous êtes très satisfait des efforts que vous avez fournis, vos comptes grossissent. Il ne reste plus qu'à continuer. Aujourd'hui, vous touchez une prime inattendue, c'est idéal !



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

Il y aura quelques modifications dans votre secteur d'activité, mais le plus souvent très mineures. Vous vous y adapterez parce que vous le voudrez bien et qu'elles ne vous ennuyeront pas trop. Vous parviendrez à endosser la casquette du multitâche.

La rétrogradation de Saturne dans votre secteur VIII compliquera une démarche pécuniaire. Une administration ou un organisme financier pourrait bloquer votre dossier ou votre demande. Pour obtenir un avancement dans son traitement, vous devrez insister.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Votre créativité participe à un projet. Grâce à cette étape, vous évoluez. Ces tâches sont un test pour gravir les échelons. Un poste mieux placé se profile ! Vous avez l'intention de faire valoir vos compétences. Dans l'entreprise, on vous remarque.

Vous adorez plaire et les vêtements sont votre péché mignon ! Ils peuvent représenter une petite partie du budget. Les grandes économies ne sont pas possibles. Vous pouvez choisir entre plusieurs achats pour limiter des frais. Réfléchissez avant de payer !



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous aurez l'art de mettre tout le monde d'accord, de motiver vos collègues, de remonter le moral à vos collaborateurs. Grâce à votre optimisme et bienveillance, vous serez apprécié et vous travaillerez avec un bon esprit d'équipe, malgré les difficultés.

Vous serez beaucoup plus combatif si vous devez récupérer une somme d'argent. Mercure vous aidera à trouver les bons arguments pour éviter que ce litige se traduise devant la justice. Vous serez entendu, puisque vous recevrez un virement immédiat.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Méfiez-vous de la concurrence, elle peut être rude, vous allez devoir ruser. Vous n'êtes pas seul sur le marché, à vous de savoir vous démarquer des autres et de faire valoir vos compétences. Si vous cherchez un nouveau job, vous avez vos chances.

Certaines de nos chères planètes vous incitent à dépenser votre argent, mais malgré tout, vous avez la tête sur les épaules. Achats compulsifs, cadeaux pour les enfants, vous savez que vous devez faire attention à ne pas dépasser votre budget.



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous n'aurez que peu de temps pour boucler vos dossiers. Mais vous y parviendrez, car vous aurez une grande concentration. Vous ne vous laisserez pas distraire par les blagues de vos collègues, quitte à passer pour un empêcheur de tourner en rond.

Votre débrouillardise vous donnera accès à des pistes inexplorées et vous ouvrira des portes pour gagner de l'argent. Votre détermination vous permettra de réaliser de bonnes affaires. Vous solderez le passif. Votre situation financière se stabilisera.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Mars et Neptune en Poissons sèment un désordre dans votre service. La démission d'un chef impacte votre méthode de travail. Vous manquez d'informations pour vos tâches. Vous êtes fatigué par le découragement ! Cette ambiance étrange commence dès le matin !

Peindre ou créer peut vous attirer. Mais des frais sont à venir. Ils ne sont pas très importants. Vous pouvez être serein. Vos revenus sont suffisants pour supporter les charges actuelles. Faites-vous plaisir sans tarder. Cependant, restez modéré !



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

L'absence de certains collègues vous amènera à travailler avec leurs remplaçants. On pourrait vous demander de former, d'expliquer le fonctionnement de l'activité. Le Soleil en Gémeaux vous donnera de l'aisance dès qu'il faudra communiquer.

Vous ne pourrez plus laisser entendre que tout ira pour le mieux alors que le bateau prendra l'eau. En regardant la réalité en face et en vous remettant en question, vous trouverez d'autres solutions pour améliorer votre situation financière.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

La journée n'est pas si sereine. Au travail, des petits accrochages avec vos collègues de bureau sont prévisibles. Imprévus, désaccords, vous jonglez avec une multitude d'événements, cependant vous vous en sortez très bien. Vous êtes courageux.

Vous avez des difficultés à récupérer de l'argent que vous avez prêté, pourtant vous y mettez toute la bonne volonté du monde, mais rien n'y fait. On vous mène en bateau. Il faut trouver une vraie solution. Vous décidez d'agir différemment.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Vous aurez du boulot, mais vous aurez du mal à vous concentrer. Votre manque d'attention vous occasionnera du retard dans le suivi de vos tâches. Vous esquiverez quelques reproches, mais vous refuserez de porter la responsabilité de ces contretemps.

La rétrogradation de Jupiter ne vous permettra pas de toucher cette somme à la date prévue. Il y aura du retard, à cause d'un encombrement des dossiers et le vôtre ne passera pas en priorité. Vous devrez serrer les cordons de la bourse.

L'information est l'oxygène des temps modernes


# Malikilé


QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS




Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...  
n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23

 Journal Malikilé

 +223 70 44 22 23

 ampikile@gmail.com

 www.malikile.com